

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD. ADM. et PUBL. La Chau-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313 - Lausanne: Saint-Pierre 1 tél. (021) 22 49 10, CCP 10 8300 - Genève: Argond 4 tél. (022) 32 47 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 3,50, 3 mois Fr. 10, - 6 mois Fr. 20, - 1 an Fr. 40, - LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan - Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs Eugène Maléus (La Chau-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève).

Le Conseil national critique

La partie introductive du rapport de gestion, consacrée à la politique générale du gouvernement a donné lieu à quelques contestations. Celles-ci reviennent chaque année depuis que le Conseil fédéral donna suite à la volonté des Chambres en publiant cette introduction générale.

Pour les uns, la critique porte sur le laconisme de ce chapitre. D'autres affirment que c'est incomplet. D'autres encore, déplorent que la ligne politique générale de l'exécutif n'apparaisse pas plus clairement à la lecture. Ces pages en cause.

La veille, M. Schaffner, président de la Confédération, a mis, ou tenté de mettre les choses au point. Pour le Conseil fédéral, déclarait l'orateur, « l'introduction au rapport de gestion n'est pas la présentation d'un programme politique. Les partis politiques qui participent au gouvernement fédéral n'ont, du reste, pas de programme minimum commun. De plus, le mot « planification » prête à de fausses interprétations. La Constitution oblige le Conseil fédéral à faire rapport sur l'activité déployée; par contre, quand il s'exprime sur l'avenir, il doit faire preuve d'une prudence extrême. D'autre part, le Conseil fédéral renseigne les Chambres sur ses intentions d'une manière plus

approfondie lors de la publication de certains messages, comme celui sur la conception de la défense nationale par ce mois. »

A l'examen du chapitre dédié au Département de l'économie publique, nous avons noté l'intervention de M. Meyer-Boller (rad., ZH) qui a constaté que l'administration n'est plus en mesure de faire face à ses tâches. Par conséquent, elle devait renoncer aux activités secondaires. M. Schaffner admet que l'administration se livre parfois à des activités superflues. Le gouvernement le sait et il prend des mesures en conséquence. Répondant à une question relative au nombre des conseillers fédéraux, le chef du Département de l'économie publique a invoqué le point de vue de la Commission d'experts chargée de la réorganisation de la Chancellerie fédérale et qui est pour le maintien d'un collège gouvernemental de 7 membres. C'est également l'opinion du Conseil fédéral. Il existe une solution de rechange, un compromis, déjà appliqué du reste et qui consiste à nommer des délégués du Conseil fédéral.

Les Etats s'occupent des fonds de placement

Le développement considérable des

sociétés d'investissement de capitaux — appelé fonds de placement — ainsi que certaines mésaventures financières consécutives, ont démontré la nécessité de légiférer en la matière. M. Rosset (rad. NE) avait, du reste, déjà déposé, en 1959, une motion dans ce sens.

Le temps passe vite au Conseil fédéral. Le 23 novembre 1965, nos sept sages présentaient donc un projet de loi sur les fonds de placement. Le Conseil national a souscrit à ce projet, abstraction faite de quelques modifications de détail. Aujourd'hui, le Conseil des Etats ouvre son débat sur ce sujet. L'opportunité de la loi est admise, la discussion d'entrée en matière n'apporte guère d'éléments nouveaux à verser au dossier.

Les sénateurs ayant un autre rythme de discussion que les conseillers nationaux, ils peuvent consacrer davantage de temps à la toilette des différents articles de la loi. La délibération laisse donc apparaître des divergences avec l'autre Chambre. Pourtant, ces dernières ne mettent pas en cause les grandes lignes du projet, ce qui laisse entrevoir un ralliement — pas trop douloureux — du Conseil national.

JEAN RIESEN.
(Lire en dernière page, le film rapide de la séance du Conseil national.)

Assemblée générale de l'UNÈS

L'Union nationale des étudiants suisses (UNÈS) a tenu son assemblée générale annuelle à Bienne, les 11 et 12 juin. Deux motions intéressantes y furent notamment présentées: l'une au sujet de l'objection de conscience, l'autre concernant le suffrage féminin. La motion sur l'objection de conscience, présentée par le bureau de l'UNÈS à la suite d'un rapport remarquablement fourni, demandait l'introduction d'un « service civil consacré à des activités contribuant à la paix internationale ». Ce service devrait être « ouvert à tous les objectifs de conscience, quels que soient leurs motifs de conscience ».

Dans la deuxième motion, l'UNÈS

en appelait « aux autorités et au peuple suisses afin que toutes mesures soient prises à bref délai en vue d'introduire le droit de vote et d'éligibilité des femmes et de réaliser enfin le suffrage universel en Suisse, dans le domaine fédéral, cantonal et communal ».

Or, ces deux motions n'ont pas été adoptées par l'assemblée générale, à cause de l'opposition de certaines sections suisses allemandes. Bien que les motions aient été rejetées à une faible majorité, cette prise de position « d'apolitisme » de l'UNÈS montre que cette organisation est dirigée par certains leaders étudiants réactionnaires, sinon irresponsables. C'est déjà le même

bloc d'éléments de droite qui avait fait échouer la candidature au poste d'affaires universitaires d'un étudiant genevois membre du Parti du travail, lors du congrès le janvier dernier. Il s'agit surtout de l'AGE de Zurich, qui s'évertue à maintenir l'UNÈS dans un état de faiblesse et d'inaction. Il faut aussi remarquer que les représentants de la Dolmetscher Schule de Zurich (Ecole d'interprètes) se sont abstenus lors de la votation au sujet du suffrage féminin, ce qui équivalait à le refuser! Elles avaient naturellement refusé la motion concernant l'introduction d'un service civil. Pourquoi leur a-t-on d'ailleurs permis de voter? Claude AUROI

Witzwil: Chiens policiers contre pacifistes

Décidément, la police cantonale bernoise est une bien jolie chose! On se souvient qu'il y a un an ou deux elle avait lâché des chiens policiers contre des « tifosi » à la fin d'un match de football à Bienne. On se souvient des bombes lacrymogènes et des coups de matraque contre les paysans manifestant devant le Palais fédéral, à Berne.

Maintenant, c'est à des pacifistes qu'elle s'en prend, et ce sont des femmes qu'elle laisse matraquer.

On a pu lire dans une partie de notre édition d'hier que, lundi soir, une cinquantaine de pacifistes, de jeunes socialistes neuchâtelois, jurassiens et bernois, se rendaient au pénitencier bernois de Witzwil, où le professeur Pierre Annen venait d'être incarcéré. Leur intention était d'envoyer une délégation formée de deux députés et d'un pasteur auprès du directeur de l'établissement, M. Loosli, pour discuter des possibilités d'alléger le traitement de Pierre Annen.

Mais au lieu d'un interlocuteur compréhensif, ce sont des lances à incendie, des barricades faites de chais à pont, des gardiens armés de gourdin et des gendarmes matraque à la main et chiens policiers au pied,

que les manifestants rencontrèrent.

Sans avoir recouru à la moindre violence, sans avoir rien dit, et alors qu'ils s'avançaient tranquillement vers le camp de détention, les manifestants furent subitement pris à partie avec une extrême violence, et ce sont des espèces de gardes-chiourme qui se ruèrent sur eux en les frappant de leurs bâtons, tandis qu'une lance à incendie était mise en action et arrosait copieusement une vingtaine de personnes. Des journalistes en train de prendre des photos qui eussent été édifiantes subirent le même sort et leurs appareils visés par les jets d'eau.

Mais le fait le plus grave est l'agression dont ont été victimes deux femmes qui distribuaient des papillons expliquant le but de cette manifestation pacifique. Alors qu'elles s'approchaient de la barricade dressée sur la route qui mène au pénitencier, ces deux femmes furent assaillies par une dizaine de gardiens qui les jetèrent à terre et les rouèrent de coups, tout cela se déroulant sous le regard d'un gendarme qui laissait faire, une matraque à la main.

Il est infiniment regrettable que de tels actes de violence se produisent

et que la force qui se dit de l'ordre ait, encore de nos jours, recours à des méthodes qui n'ont rien à faire dans un pays démocratique. Cette police n'aura-t-elle jamais l'intelligence de comprendre que jamais la violence et la répression ne seront capables de tuer un idéal. Et comment ne se rend-elle pas compte que son prestige n'augmentera en tout cas pas dans l'opinion publique lorsque celle-ci apprendra qu'elle s'est laissée aller à blesser des femmes, dont l'une a dû se soumettre à un contrôle médical à la suite des coups reçus?

Il est à craindre qu'on n'ait bientôt plus rien à envier aux policiers du Mississippi! J. Nérin.

ZURICH: Prostituées attaquées. — Deux prostituées zurichoises ont été attaquées ces jours. L'une d'elles a été retrouvée dans sa chambre avec des dents cassées et des contusions diverses. Son agresseur avait disparu. L'autre a été assaillie, dans sa chambre également, par un « client » qui commença par lui voler une chaînette en or valant près de 200 francs, puis la viola. Le coupable a été arrêté.



Terribles orages sur Zell-am-See

Un violent orage d'une durée de deux heures s'est abattu lundi sur la localité autrichienne de Zell-am-See, tuant six personnes et causant d'importants dégâts. Les cours d'eau de la région, transformés en torrents tumultueux, ont inondé la plus grande partie de la localité. Notre photo montre, à gauche, trois voitures emportées par un glissement de terrain dû à l'orage.

Cela s'est passé dans notre pays

BALE: Gros vol. — Un cambriolage a été commis au cours de la nuit de lundi à mardi dans un magasin de fourrures de l'Aeschenvorstadt à Bâle. Les voleurs ont emporté pour 100 000 francs de marchandises et ont disparu sans laisser de trace.

ARGOVIE: AVS. — Le Grand Conseil argovien a voté mardi en seconde lecture la loi sur l'aide complémentaire AVS. Par 83 voix contre 60, il a décidé de fixer l'entrée en vigueur de la nouvelle loi au 1^{er} janvier 1967.

MARTIGNY: Enfant tué. — Un petit Valaisan de 8 ans, Philippe Pétoud, fils d'Henri, domicilié à Martigny, vient de connaître une fin tragique. L'enfant glissa en effet sur une faux qui lui sectionna l'artère fémorale, et c'est en vain qu'on tenta de le sauver.

INTERLAKEN: L'ACBFH a 50 ans.

L'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH) a célébré mardi, à Interlaken, le cinquantième anniversaire de sa création.

Actuellement, l'association groupe non seulement les fabricants d'horlogerie du canton de Berne, mais également ceux du canton de Fribourg, ce qui représente environ 220 entreprises du secteur de fabrication de la montre.

Plusieurs discours et allocutions ont été prononcés au cours de la manifestation commémorative, dans la Salle des fêtes du Kursaal, par MM. A.-F. Suter, président de l'association; V. Dubois, secrétaire; R. Anker; K. Huber, secrétaire général du Département de l'économie publique; H. Tschumi, chef du Département cantonal de l'économie publique, et G. Bauer, président de la Fédération horlogère.

Au bout du lac

FOUR EN FEU. — Vers minuit, les sapeurs du poste permanent de Genève ont été alertés pour se rendre à l'usine d'incinération des ordures des Cheneviers, située sur le territoire de la commune d'Aire-la-Ville, dont l'inauguration officielle a eu lieu récemment. Il s'agissait d'un four qui était en fonctionnement et qui, pour une raison qui n'a pas encore pu être établie, s'est soudainement enflammé. Pour le moment, on ne sait encore l'étendue des dégâts, comme on ignore les causes exactes du sinistre.

MORT SOLITAIRE. — On a découvert dans un hôtel du quartier des Pâquis, le corps d'une coiffeuse de 38 ans. On crut à un drame, mais il n'en serait rien. De santé délicate, cette personne gardait assez souvent la chambre. Etant donné son absence prolongée ces derniers jours, on dé-

cida d'ouvrir la porte de sa chambre. La malheureuse était morte étendue sur son lit. Le corps ne portait aucune trace de violence, aucun désordre non plus dans la pièce. La mort remontait à plusieurs jours. La défunte s'appelait Eloïse Wetterli.

PIÉTON TUÉ. — Mardi matin, dans les environs de Meyrin, M. Jakob Burki, 76 ans, a été renversé par un cyclomotoriste qui roulait à une allure modérée. Le piéton a été transporté à la policlinique, mais il est mort pendant le trajet. L'accident serait dû au fait que le piéton a eu plusieurs hésitations en traversant la chaussée.

FRIC-FRAC. — Un cambriolage a été commis dans un magasin d'électricité à l'avenue d'Aire. Les malfaiteurs ont emporté une dizaine de mille francs qui se trouvaient dans un coffre et une caisse enregistreuse.

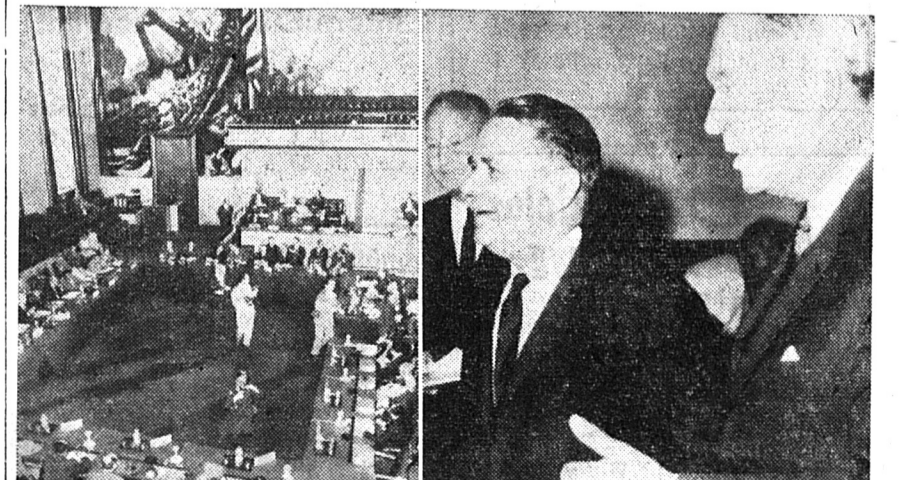
Désarmement: L'éternelle querelle

L'inévitable querelle américano-soviétique à propos du Vietnam, de Cuba et de l'éventuelle participation de l'Allemagne fédérale à une force atomique de l'OTAN a ouvert hier les débats de la 264^e séance de la Conférence du désarmement, qui vient de reprendre ses travaux à Genève après cinq semaines d'interruption.

Cette joute oratoire mise à part, deux problèmes fondamentaux sont à l'ordre du jour de la conférence: le traité de non-prolifération des armes

nucléaires et l'accord d'interdiction des essais atomiques souterrains.

En ce qui concerne le premier point, les observateurs demeurent assez sceptiques sur les possibilités d'une entente rapide entre les deux principales parties, l'URSS et les Etats-Unis. Pour la question de l'interdiction des essais souterrains, les Américains ont annoncé qu'ils s'approprieraient à formuler de nouvelles propositions dans ce domaine.



Nos photos montrent, à gauche, une vue générale de la salle de la conférence et, à droite, les deux coprésidents de la conférence, MM. Foster (USA, à droite) et Roschtschin (URSS).



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mercredi 15 juin:

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Trésors de notre discothèque. 17.30 Jeunesse-Club. 17.55 Tour de Suisse. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Livret à domicile. 19.55 Bonsoir les enfants. 20.00 Magazine 66. 20.20 Mus. contemporaine. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Pays du blues et du gospel. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Des Bretelles pour le Ciel», feuilleton. 20.30 Université internationale. 21.30 Romain Rolland et le pacifisme. 22.00 Sentiers de la poésie. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Tour de Suisse. 16.10 Vieilles chansons pop. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Mus. pour un invité. 19.00 Tour de Suisse. 19.15 Inf. 20.00 Mus. de ballet. 20.20 Feuilleton. 21.30 Ensemble champêtre. 21.45 Chron. du théâtre pop. 22.00 Ensemble champêtre. 22.15 Inf. 22.30 Show Time! 23.15 Inf. Jeudi 16 juin:

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 7.25 Bonjour de Colette Jean. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Les souris dansent. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emis. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Quart d'heure du sport. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Des Bretelles pour le Ciel», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Studio 3. 14.00 Miroir-flash.

14.05 Concert chez soi. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Récréation...

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Opér. 7.00 Inf. 7.10 Mus. légère. 7.30 Automobilistes. 8.30 Solistes de Bach allemands. 9.00 Inf. 9.05 Piccadilly. 10.00 Inf. 10.05 Quatuor. 10.20 Emis. radioscolaire. 10.50 Trio. 11.05 Radio-orch. 12.00 Orch. 12.30 Inf. 12.45 Compliments. Mus. récréative. 13.00 Duo d'ajcordéon. 13.30 Chants. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Pages d'Hindemith. 15.00 Inf. 15.05 Salles de concert internationales.

A la TV romande

Mercredi 15 juin:

16.45 Cinq à six des jeunes. 18.00 Tour de Suisse. 20.25 Carrefour. 20.40 «Oncle Georges Janique Aimée», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.15 Tour de Suisse. 20.30 Interlude. 20.35 «Allô, ne coupez pas!», film. 21.00 Jeux sans frontières. 22.20 Chron. des Chambres fédérales. 22.25 Téléjournal.

A la TV française

Mercredi 15 juin:

1re chaîne. — 18.25 Sports jeunesse. 18.55 Vocation d'un homme. 19.20 Bib et Véronique chantent. 19.25 «De nos Envoyés spéciaux», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Magazine des explorateurs. 21.00 Jeux sans frontières. 22.30 Lectures pour tous. 23.30 Actualités. 23.50 L'heure nationale.

Jeudi 16 juin:

1re chaîne. — 12.30 Séquence du jeune spectateur. 13.00 Actualités.

Chronique neuchâteloise

NEUCHÂTEL: Un appel flatteur. — Le Comité de l'Union internationale des associations d'installateurs de chauffage, ventilation et conditionnement d'air, siégeant à Berne les 9, 10 et 11 juin a appelé à sa présidence M. André Kistler, ingénieur de Neuchâtel.

Cette union est importante puisqu'elle groupe les entreprises de la branche organisées en associations dans onze pays, entreprises qui occupent environ 200 000 ingénieurs, employés techniques, commerciaux et ouvriers, cependant que le volume des affaires traitées en une année est de l'ordre de 20 milliards de francs suisses.

FÊTE CANTONALE DES UNIONS CADETTES NEUCHÂTELOISES. — Les 18 et 19 juin, le village de Chévard accueillera près de 900 cadets, qui se réuniront aux Vieux-Prés, à l'occasion de leur fête cantonale.

Le samedi sera marqué par l'installation des bivouacs. Le feu de camp traditionnel, auquel la population est conviée, sera consacré cette année à un spectacle « son et lumière ».

Le dimanche, après le culte, se dérouleront les concours d'honneur, qui ont pour thème « Déglania, l'aventure du premier kibboutz ». Des tournois de jeux et la proclamation des résultats clôtureront ce week-end.

SAINT-BLAISE: Assemblée de la B. N. — Au cours de l'exercice 1965, la Compagnie de chemin de fer Berne-Neuchâtel a enregistré un déficit d'exploitation de 2,07 millions de francs, contre 1,57 pour 1964. Lors de l'assemblée générale des actionnaires, M. Brawand, directeur, expliqua que ce résultat défavorable range la B. N. au nombre des 39 lignes des chemins de fer suisses privés qui ont besoin de l'aide de la Confédération et des cantons dont la somme totale déficitaire pour 1965 s'élève à 25 millions de francs en chiffre rond. Une nouvelle augmentation des tarifs correspondant à la dépréciation de l'argent est inévitable.

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

Cyclisme

Étape manquée au Tour de Suisse

23 coureurs éliminés

Un nouveau succès italien a été enregistré au terme de la troisième étape du Tour de Suisse, qui conduisait les coureurs de Villars à Saas-Fee. A l'issue d'une ascension de 1000 mètres répartis sur 16 km., Mario Da Dalt a battu le Suisse Karl Brand de trois secondes.

Pour sa part, Ambrogio Portalupi, grâce à une réaction en fin de parcours, est parvenu de justesse à conserver son maillot de leader. En effet, au classement général, il ne devance plus son compatriote Carlo Chiappano que de douze secondes. Grâce à son excellente course, l'Uranais Karl Brand s'est hissé à la troisième place du classement général, à l'45^e du leader. Karl Brand a démontré sur les routes valaisannes que sa participation au récent Critérium du «Dauphiné libéré» avait été une bonne préparation pour la grande épreuve helvétique. Brand a effectué une avance de 17 rangs au classement général. En effet, au départ de Villars, il occupait la vingtième place.

Cette troisième étape a été marquée par une bonne performance d'ensemble des représentants suisses. Six coureurs suisses ont terminé parmi les dix premiers à Saas-Fee. Au classement général, les deux jeunes Karl Brand (troisième) et Ruedi Zollinger (quatrième) sont les mieux placés.

Pour sa part, l'Italien Battistini a

prouvé ses qualités de grimpeur et il a pris la tête du Grand Prix de la montagne. Par ailleurs, ce même Battistini, qui a été l'un des animateurs de l'étape, a remporté la voiture. Il a totalisé le même nombre de points que son compatriote Carlesi, mais son meilleur classement à l'arrivée a été déterminant.

Classement de l'étape: 1. Da Dalt, Italie, 4 h. 33'18"; 2. Brand, Suisse, 4 h. 33'21"; 3. Zoëffel, Suisse, 4 h. 35'33"; 4. Hauser, Suisse, 4 h. 36'00"; 5. Balmamion, Italie, 4 h. 36'18"; 6. R. Zollinger, 4 h. 36'20"; 7. Chiappano, Italie, même temps; 8. Maurer, Suisse, 4 h. 36'48"; 9. Weber, Suisse, 4 h. 37'10"; 10. Moser, Italie, même temps. Vingt-trois coureurs sont arrivés après la fermeture du contrôle.

Classement général: 1. Portalupi, Italie, 15 h. 53'55"; 2. Chiappano, Italie, 15 h. 54'07"; 3. Brand, Suisse, 15 h. 55'40"; 4. R. Zollinger, Suisse, 15 h. 55'52"; 5. Balmamion, Italie, 15 h. 56'20"; 6. Maurer, Suisse, 15 h. 56'49"; 7. Hauser, Suisse, 15 h. 57'21"; 8. Da Dalt, Italie, 15 h. 59'03"; 9. Ferretti, Italie, même temps; 10. Moser, Italie, 15 h. 59'29".

Grand Prix de la montagne à Crans-sur-Sierre (1500 m.): 1. Battistini; 2. Zoëffel; 3. Brand; 4. Junkermann; 5. Da Dalt. — Classement général: 1. Battistini, 12,5 p.; 2. Zoëffel, 9 p.; 3. Brand, 8 p.; 4. Hauser et R. Zollinger, 7,5 p.

Football

Les intentions de Foni

Pour les matches de jeudi à Bienne et de samedi à Lausanne, Alfredo Foni n'écarte pas l'idée d'aligner certains joueurs les deux fois. C'est ainsi que si Philippe Pottier fait preuve d'une bonne forme jeudi soir contre Grenoble, il pourrait être amené à affronter les Mexicains, samedi. Pour ce match contre le Mexique, le

coach national prévoit de faire jouer une mi-temps Léo Eichmann, puis une mi-temps Karl Elsener dans les buts. Il se propose également de donner leur chance à Schindelholz et Willi Allemann et de réintégrer Grobety et Odermatt.

Leduc quitterait-il Servette?

Au cours d'une conférence de presse tenue par le président du F.-C. Servette, ce dernier a déclaré que Servette ne s'opposerait pas au départ de Lucien Leduc si celui-ci manifestait le désir d'abandonner sa charge d'entraîneur.

Concernant les transferts, des pourparlers ont lieu avec le F.-C. Bâle pour Schnyder et les Young-Fellows pour Kayser. Le défenseur séduisant Georges Perroud jouerait la saison prochaine au Servette.

● L'Italie a remporté une très brillante victoire sur la Bulgarie par 6-1 (mi-temps, 2-0) dans le premier des cinq matches qu'elle doit disputer avant le tour final de la coupe du monde.

BOXE. — A l'Empire Pool de Wembley, Walter McGowan, Ecossais de 23 ans, a conquis le titre de champion du monde des poids mouches en battant le tenant du titre, l'Italien Salvatore Burrini, aux points en quinze reprises.

BASKETBALL. — Tour final de promotion pour la ligne nationale féminine: *Olympic La Chaux-de-Fonds* — *Nyon*, 44-54 (24-22). Classement final: 1. *Nyon*; 2. *Olympic La Chaux-de-Fonds* (*promus*); 3. *Plainpalais Genève*; 4. *Federale Lugano*.

CONVOCATIONS DU PARTI

Week-end romand des Paccots

Aux jeunes socialistes!

La Jeunesse socialiste romande organise à nouveau un week-end au chalet du Club Rambert, près des Rosalys, aux Paccots s/ Châtel-Saint-Denis.

Dates: 18 et 19 juin 1966 (samedi matin dès 11 h.).

Repas tirés des sacs.

Renseignements auprès de P. Aguet, av. Général-Guisan 73, Vevey (519771). Inscriptions auprès des responsables cantonaux ci-dessous mentionnés.

Même les visites de courte durée feront plaisir. Ces heures ne sont donc pas fixées. Nous commencerons cependant le travail à 15 h., samedi.

Thèmes de discussion: 1. Apprentissage; 2. Sports, culture et loisirs; 3. Politique universitaire fédérale.

A bientôt! Les occasions de se retrouver entre jeunes Romands partageant le même idéal ne sont pas si nombreuses...

François NORDMANN,

vice-président romand de l'UJSS. Inscriptions auprès de: Genève: J.-P. Bossy, 27, ch. des Pontets, 1212 Grand-Lancy; Jura: J.-Cl. Crevoisier, 5, Bosquets, 2740 Moutier; Neuchâtel: F. Houriet, 55, Bel-Air, 2000 Neuchâtel; Valais: Cl. Chivaz, Uvrier, poste de Saint-Léonard, 1950 Sion; Vaud: P. Aguet, av. Général-Guisan 73, 1800 Vevey; Fribourg: B. Barilli, Sarine 34, 1700 Fribourg.

CANTON DE GENÈVE

COMMISSION DES FINANCES. — Jeudi 16 juin, à 18 h. 30, secrétariat, 18, Bd James-Fazy.

SECTION RIVE GAUCHE. — Assemblée générale jeudi 16 juin, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle.

SECTION RIVE GAUCHE-PLAINPALAIS. — Assemblée générale jeudi 16 juin 1966, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Statuts et exposé de L. Piguet, député, sur: «Les impôts que nous payons».

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS. — Groupe des conseillers généraux, mercredi 15 juin, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple. Invitation cordiale à tous les membres du comité.

NEUCHÂTEL. — Assemblée générale jeudi 16 juin, à 20 h. 15, à la grande salle de la Paix.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE. — Comité directeur du PSV, séance jeudi 16 juin, à 20 h. 15, salon N° 2 du Buffet de la Gare CFF.

VEVEY. — Assemblée du Parti socialiste, mercredi 22 juin, à 20 h. 30, à l'Hôtel Touring: conférence J.-P. Clavel sur «La presse socialiste».

MORAT: Neuchâtelois blessés. — Une voiture neuchâteloise conduite par M. F. Auderset, 28 ans, de Neuchâtel, s'est écrasée contre un mur près du Buffet de la Gare de Cressier-sur-Morat. Le conducteur et son passager, M. M. Pochon, de Cressier, ont été hospitalisés à Fribourg, dans un état grave. La voiture est détruite.

LE LOCLE, À L'HEURE DE LA GYMNASTIQUE

La cité de Daniel JeanRichard accueillera les 18 et 19 juin les gymnastes neuchâtelois. C'est un honneur dont elle est fière. Elle saura accueillir ces gyms avec un cœur vibrant. Et la manifestation des 18 et 19 juin permettra à ses organisateurs à la brèche depuis de longs mois de mettre en évidence leur dévouement et leur savoir-faire...

Sauf erreur, c'est la cinquième fois depuis que l'Association cantonale existe que la section du Locle assume la mission d'organiser une fête cantonale. La première «cantonale» se déroula les 16, 17 et 18 août 1881 sur un vaste emplacement proche du bâtiment de la poste, à l'est du Vieux Collège. Le collège JeanRichard n'existait pas encore. Il serait faux de croire que cette fête de 1881 était la première manifestation gymnique qui se disputait au Locle. Il y a belle lurette qu'on y pratiquait la gymnastique. Seize ans auparavant, alors que Le Locle ne comptait que 9550 habitants, de courageux citoyens avaient organisé une fête fédérale de gymnastique. Tout avait été bien préparé pour accueillir 500 gymnastes; il en vint... 180 seulement. Par contre, la

participation du public fut énorme. Les chroniqueurs de l'époque l'estimaient à plus de 15 000!

Mais revenons aux fêtes cantonales qui se dérouleront au Locle. Les 15, 16 et 17 août 1896, Le Locle organisait sa deuxième fête cantonale. Celle-ci eut lieu au Plateau du Stand. Une cantine avait été installée sur le terrain où se dressent aujourd'hui les immeubles N° 1, 3 et 5 de la rue des Tourelles. C'est en 1910 que la XIV^e fête cantonale de gymnastique se déroula au Locle en juillet. Mais celle qui a laissé un souvenir inoubliable est celle des 8, 9 et 10 août 1931. Malgré la crise qui en était à sa troisième année, les organisateurs avaient vu grand. Cet optimisme avait été largement récompensé. Gros succès sur le plan gymnique et sportif et triomphe à l'intérieur de la cantine où le festival «Les Hommes ont divisé le Cours du Soleil» avait remporté un immense succès. On était venu de loin voir ça. Cette fête de 1931 succédait à celle de Couvet. Et l'on pense que c'est une coïncidence heureuse qu'il en sera de même cette année et que c'est de Couvet qu'arrivera la bannière cantonale, la même que celle de 1931.

Philippe Monnier Le Livre de Blaise

L'écrivain Charles Borgeaud parlait aux cochers: «O cochers, leur disait-il, lorsqu'un étranger vous demande à visiter la maison de Calvin, ne le menez point à la rue des Chanoinesses, devant une demeure du XVIII^e siècle, dont Calvin n'a jamais passé la porte et qu'il n'a jamais connue; menez-le au petit porche que Calvin a construit, dont il a si souvent franchi le seuil, où la tradition veut qu'il se soit assis le jour de l'inauguration des fabriques; montrez-lui l'écusson de Genève; montrez-lui les trois inscriptions proclamant la triple discipline hébraïque, hellénique, latine, de l'école qu'il conçut; dites-lui: Ces armes, ces versets, ce vieux motif d'architecture, ce vestige de notre histoire auquel les années n'ont rien changé, voici la maison de Calvin.»

Sur les murs graves, les ormes de la cour balancent leurs ombres délicates. Par une échappée, le lac entrouvre l'infini bleu de ses champs

de saphir. La fontaine coule. Le silence dure. Il faisait un silence pareil, jadis au fond des consciences recueillies, au seuil des chambres hautes où s'élaboraient les œuvres fidèles de l'esprit, au pied de la chaire et au pied du devoir où la voix pouvait être entendue.

Quand on passe, des profondeurs muettes de l'édifice, de temps à autre un bruit se détache — coup de règle, éclat de colère, tintement de dactyle — sur le bourdonnement continu, sur la rumeur sourde des ruches et des foules au travail.

Dans ce vieux décor de poésie, que de générations ont passé, combien de jeunes âmes se sont ouvertes à la vie de l'intelligence! Cinquante générations d'élèves, trois cent cinquante volées d'écoliers y grandirent, qui y marquèrent leur trace, y gravèrent leur initiale, y jetèrent leur bonnet; qui s'y divertirent, s'y instruisirent, s'y connurent; qui y vécutrent côte à côte ce moment d'aube heureuse où le soleil illumine le chemin d'un reflet rose; qui y partagèrent le seul bonheur qu'il soit assuré à l'homme de goûter. Toute la petite enfance d'un peuple tient enclose dans ce préau; et c'est un patrimoine commun de jeux et d'ébats puérils, de tous les sourires, de toutes les larmes, de tous les rêves du premier âge qu'abritent et que résumant ces murailles séculaires; et c'est un trésor épanoui de clarté, de printemps et de matin qu'elles étirent de leurs deux ailes repliées comme des bras.

La fontaine coule. Le silence dure. Le temps a-t-il passé? O temps, qui t'avances sur les fleurs et sur les tombes, as-tu passé? On ne sait pas. On dirait qu'il s'oublie. Mêmes chuchotements discrets et mêmes frôlements furtifs.

Même geste du Silence qui pose le doigt sur ses lèvres. Ici le temps s'est endormi. Est-il vrai que nous soyons devenus une cité d'industriels? Est-il vrai que nous frappions d'un marteau barbare la grosse caisse et le fer-blanc? Est-il vrai qu'oublieux de notre sens et de nous-mêmes, nous ayons irréparablement perdu le goût des lettres, le culte des humanités, le souci de la religion? Au-dessus de nos fumées et de nos bruits, au-dessus de nos affaires, de nos réclames et de nos moments, toujours la longue silhouette se profile.

En vain a-t-elle vu les révolutions et les tumultes pousser leurs coups de bélier à ses fondements de granit; en vain a-t-elle vu ses classes vidées par la peste, par l'angoisse et par la guerre, et ses écoliers désertent ses bancs pour aller travailler au rempart, et la fleur de son adolescence enlevée et emportée par la conquête, et tous les systèmes, et tous les régimes; comme au temps où elle fut élevée par l'amour d'un peuple jeune, elle s'élève encore.

Ni les politiques, ni les programmes, ni les injures des années, ni les sacrilèges des hommes n'ont pu abolir entièrement, n'ont pu altérer entièrement sa silhouette de grandeur ni sa leçon d'austérité. Elle reste un exemple de la discipline savante du passé. Elle conserve un souvenir de l'héroïque leçon des ancêtres. Elle garde à ses lèvres ridées un murmure de prière et un murmure de latin.

Quelquefois, les nuits de lune, à l'heure où les hommes se taisent et où les choses s'éveillent, une âme erre autour de ses pignons rampants, de ses mansardes pointues, de ses or-

meaux paisibles. Elle va le long des murailles tapissées de lierre et couvertes d'inscriptions. Elle regarde, considère et s'arrête. Ici, seulement, dans cette atmosphère d'érudition pieuse, loin des clamours hostiles, se trouvant chez elle, elle se trouve bien.

Elle avait voulu jadis que la maison de sagesse se dressât à cette place, au même niveau que la maison de ville, au-dessus et aux pieds de la maison de Dieu.

CHAPITRE II

Le quart d'heure

Là-haut, dans la paix du ciel, le carillon a égrené la jolie mélodie du «Devin». Le carillon a chanté:

«Allons danser sous les ormeaux!»

Et puis, il y a eu un long silence, un silence interminable, une attente qui veut durer toujours.

Soudain, la cloche des heures a frappé son coup grave. Le maître dit: «Allez!» Une porte s'ouvre, puis une autre, puis toutes les portes de la cour. Toutes les portes s'ouvrent, et l'essai des collégiens se précipite. Il en sort de l'ombre du porche et du sommet de la citadelle; il en sort des salles claires et des retraites profondes; il en sort de droite, de gauche, d'en haut, d'en bas, de partout. On croit que le ventre du vaste édifice a fini de rendre son flux. Le flux sort encore.

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE AVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL

Les commissaires se sont inclinés devant les nécessités

Le problème de l'eau s'impose comme primordial dans la lutte que doivent mener les hommes pour assurer la survie de l'humanité. Cette lutte est aussi onéreuse qu'indispensable. Le Conseil général avait, très justement, renvoyé à une commission spéciale le rapport très complet du Conseil communal, qui résultait d'une étude approfondie des besoins en eau de notre ville pour ces 25 prochaines années et de la part normale que devait assurer notre cité dans une lutte généralisée contre la pollution des eaux. L'unanimité des commissaires s'est faite après quatre séances consacrées à l'étude des rapports et une journée de visites des diverses installations. De l'excellent rapport de J.-P. Fürst qui mériterait une large diffusion, de même que des nombreux tableaux comparatifs qui l'accompagnent, nous ne pouvons faute de place que donner l'essentiel.

Laissons parler les chiffres

* Le pompage de l'eau des Moyats à La Chaux-de-Fonds revient à 22 ct. le m³.

* Il faut investir 1 million de francs pour obtenir 1000 l./min. supplémentaires.

* Le coût du percement et de l'aménagement d'un km. de galerie est d'un million et demi.

* M. Burger, hydrologue cantonal, et d'autres personnalités de renom affirment que les distributeurs qui vendent l'eau moins d'un franc le mètre cube ne prévoient pas l'avenir.

* Avec les nouveaux tarifs, le prix moyen du m³ sera de 62 ct. (prix du m³ et taxe fixe), plus 8 ct. de taxe d'épuration: ainsi, pour 7 ct., 100 litres d'eau sont amenés au robinet.

Les investissements prévus sont

actuellement les suivants pour notre alimentation en eau: 1967, travaux d'adduction de la mine d'asphalte (1,5 million), participation à l'alimentation en eau des environs (150 000); 1968, mine de la Presta (2 millions), participation à l'alimentation en eau des environs (150 000), réservoir des Foullets (400 000), conduites maîtresses (150 000); 1969, la Presta (1,5 million), alimentation aux environs (150 000), réservoir des Foullets (100 000), conduites maîtresses (150 000), terrains réservoirs (50 000); 1970, la Presta (300 000), alimentation aux environs (150 000), aqueduc 2 km. (800 000), terrains (50 000); 1971, aqueduc (800 000), construction réservoir (1^{re} tranche) (500 000); 1972, aqueduc (800 000), construction réservoir (2^e tr.) (500 000); 1973, aqueduc (800 000), construction réservoir (3^e tr.) (500 000); 1974, aqueduc (800 000); 1975, aqueduc (800 000); 1976, aqueduc (800 000); 1977, construction réservoirs (1,5 million); 1978, construction réservoir (500 000); 1979, construction réservoir (500 000); divers (750 000); soit au total environ 17 millions de francs.

La station d'épuration

Le coût de la station peut être évalué à 400 francs environ par habitant (selon la situation de la localité et son importance, ce montant peut s'élever jusqu'à 2000 francs). La subvention cantonale est de 40% et celle de la Confédération supputée à 10%. Il a déjà été dit que les experts estiment plus avantageuse la construction d'une station pour Le Locle et d'une autre pour notre ville, plutôt qu'une seule pour les deux villes.

En 1961, un fonds communal pour l'épuration des eaux a été créé: il ne se monte actuellement qu'à 200 000 francs, alors qu'il faudrait au moins cette somme chaque année.

La part des investissements communaux peut s'établir ainsi: 1966 100 000; 1967 1 million; 1968 2 millions; 1969 2 millions; 1970 2 millions; 1971 400 000; soit 7,5 millions de francs.

A cette somme doivent s'ajouter les intérêts intercalaires à 5% durant la construction, soit 1,2 millions de francs, les intérêts à 5% des 7,5 millions de francs à amortir en 40 ans, et les frais d'exploitation, ce qui représente un total de 24 683 400 francs.

Devant l'ampleur des dépenses envisagées, la commission unanime propose au Conseil général d'accepter l'augmentation du prix de l'eau fixé de la façon suivante: 5000 à 9999 l. annuels 45 ct.; 10 000 à 19 999 l. annuels 44 ct.; 20 000 à 49 999 l. 43 ct.; 50 000 à 99 999 l. annuels 42 ct.; 100 000 l. annuels et plus 40 ct.

A ces prix s'ajoute la taxe d'épuration de 8 ct. C'est là une solution sage et réfléchie qui tient compte d'un planisme intelligent. E. M.

Suit une énumération des grands travaux qui semblent réclamer une exécution prioritaire dans un avenir immédiat: construction de collèges, épuration des eaux, incinération des ordures et des résidus industriels, modernisation des bâtiments de l'hôpital actuel, etc.

A la suite de la discussion entre commissaires et représentants du Conseil communal, il est décidé qu'un recensement des besoins communaux pourrait être entrepris ces prochains mois; que l'ordre d'urgence, toujours sujet à des fluctuations imprévisibles, pourrait être plus facilement établi une fois connue la nouvelle répartition des charges entre l'Etat et les communes définitivement au point; que les possibilités d'emprunt qui influencent la cadence des réalisations feront l'objet d'une vigilance constante des autorités exécutives chaux-de-fonnrières.

ACCROCHAGE. — Hier, à 15 h. 30, un automobiliste de La Brévine montait la rue du D^e-Coullery, arrivé à la rue de la Serre, il bifurqua à gauche, coupant ainsi la route à une voiture vaudoise qui descendait. Au moment du choc, la première voiture fut projetée contre une troisième. Dégâts aux trois véhicules.

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, «Feu sans Sommeil».

RITZ: 20.30, «Les Révoltés de Tolède».

EDEN: 20.30, «Cartes sur Table».

SCALA: 20.30, «Jason et les Argonautes».

PLAZA: 20.15, «La Charge des Rebelles».

CORSO: 20.30, «L'Outrage».

REX: 20.30, «Maskenball».

Divers

MANOIR: «Le Doubs, rivière enchantée».

Pharmacie d'office

Pharmacie Pillonel, av. Léopold-Robert 58a.

Réflexions après le Conseil général de Neuchâtel

LE PROBLÈME DE L'HÔPITAL DES CADOLLES

Revenons encore sur la séance du 6 juin du Conseil général. Un débat relativement bref, mais lourd d'implications, s'y engagea sur le rapport du Conseil communal concernant les travaux de transformation exécutés et leur couverture financière, et l'octroi d'un crédit pour l'exécution de nouveaux travaux à l'hôpital de la ville, aux Cadolles.

Le problème de la modernisation de l'Hôpital des Cadolles, construit en 1914, date en gros de 1950. Des crédits supérieurs à 9 millions ont été votés à diverses reprises (février 1956, décembre 1958, mai 1960, mai 1961, juillet 1962, novembre 1963). Les dépenses effectives sont plus élevées d'un demi-million. « Cette différence, dit le rapport, se rapporte aux frais de construction engagés dès 1958; en revanche, les dépenses d'équipement ne le furent qu'à partir de fin 1960, de sorte qu'il nous a été possible de respecter les crédits accordés, sous réserve des hausses de prix. »

Autrement dit, je — Ph. Mayor (lib.), directeur des Services sociaux — ai respecté les crédits, alors que mon prédécesseur, J. Liniger (soc.), n'en a pas fait de même. Je suis prêt à admettre cela, encore faut-il m'en convaincre, car voilà:

1° Je me suis amusé (c'est une façon de parler) à lire les procès-verbaux du Conseil général depuis 1956 pour tout ce qui a trait à l'Hôpital des Cadolles, soit près de 60 pages. J'ai appris que l'architecte en chef était un spécialiste de ces problèmes; qu'un expert extérieur avait été consulté, de même que le personnel médical de l'hôpital et sa Commission administrative, la Commission d'urbanisme et, bien sûr, celle du Conseil général: toutes ces personnes ont accepté et soutenu les modifications proposées. Des garanties réelles étant offertes, les conseillers généraux ne s'opposèrent pas, dans leur grande majorité, aux divers rapports et crédits demandés.

2° Le rapport du 20 mai 1966 ne présente pas de décomptes séparés pour l'utilisation de chaque crédit. Dès lors, il est tout simplement impossible de savoir avec exactitude ce qui s'est effectivement passé, et à quel moment.

3° La quasi-totalité des explications données par ce dernier rapport pour justifier les dépassements, laisse sous-entendre que les responsables initiaux des plans connaissaient fort mal leur

métier. A titre d'exemples: on qualifie d'« inadmissible » le choix initial des portes de chambres; les escaliers prévus « d'une manière très simple » « présentaient un danger parce qu'ils étaient très glissants »; la disposition des locaux, à l'étage des voies respiratoires, « n'était pas rationnelle », de plus il y avait une « cage d'escalier inutile et inutilisée »; à la buanderie, « le personnel ne pouvait pas travailler dans des conditions normales », etc.

D'où les questions qu'il faut se poser: N'ai-je rien compris? Ai-je au contraire trop bien compris? Ou le tout est-il présente de manière que personne, ou presque, ne puisse comprendre?

Un minimum de décence

La deuxième partie de ce même rapport est instructive pour une chose, et une seule — hormis la justification de la dépense — pour découvrir le soin que l'auteur apporte à la rédaction de son texte. Quelle hécatombe! Un bâtiment est présenté comme un « anachronisme »; on dit de la morgue et de la salle d'autopsie qu'elles ne répondent plus « aux exigences de l'époque », quand, en réalité, il faudrait écrire que ce sont les installations de ces deux salles qui sont vétustes; on lit: « Un câble téléphonique doit récemment être posé »; le câble a-t-il été récemment posé, ou doit-il l'être prochainement? Nul ne le saura. Pour notre délectation, ce passage: « L'incinérateur des déchets est moribond »; enfin, la faute classique: un appareil n'a pas été acheté autrefois « car nous n'avions pas de chirurgien spécialisé en la matière. C'est le cas aujourd'hui. » Avec l'idée de dire que nous bénéficions maintenant des services d'un chirurgien, on écrit le contraire.

Tout cela en moins de 60 lignes... Un minimum de décence envers les conseillers généraux devrait vous retenir, M. Mayor, de livrer un tel texte.

N'empêche que les deux arrêtés, le premier pour 567 000 francs, le second pour 1 270 000 francs, furent acceptés par le Conseil général.

Un crédit de 120 000 francs pour le remplacement du compresseur de la Patinoire de Monruz, des pompes et des collecteurs fut adopté. Il deviendra ainsi possible d'ouvrir la patinoire à une date plus avancée.

J.-P. Gh.

Les comptes communaux pour 1965

La commission des comptes 1965, présidée par M. M. Vuilleumier (POP) et dont le rapporteur est Eugène Maléus (soc.), présentera son rapport au Conseil général jeudi. De ce rapport, nous extrayons les remarques suivantes:

Alors qu'on avait budgété un déficit de 2 455 582 francs (compte des variations de la fortune), on constate fort heureusement qu'en réalité l'exercice boucle par un bénéfice de 55 000 fr. environ. Cette différence provient du fait d'une sous-estimation des rentrées fiscales dictée par la crainte des répercussions engendrées par l'application de la nouvelle loi fiscale. L'optimisme qui pourrait naître de ce résultat doit être tempéré, car il ne faut pas oublier que le produit de l'imposition n'est que de 166 000 fr. supérieur aux rentrées de 1964, ce qui est une démonstration évidente de l'importance des réductions d'impôts apportées par la nouvelle loi fiscale.

Les sommes payées pour la construction de l'hôpital s'élevaient à 18 100 000 francs au 31 décembre 1965, alors que les recettes provenant de la taxe spéciale, des suppléments versés par les Services industriels, de la capitalisation du subventionnement des journées de malades par l'Etat se montaient au total à 8 381 000 francs à la même date.

Les dépenses d'investissements du compte extraordinaire, toutes subventions déduites, se sont montées en 1965 à 11 380 000 francs, ce qui représente un chiffre record pour notre ville. A ces dépenses correspond un accroissement du patrimoine communal équivalent, mais également un accroissement de la dette d'un peu plus de 9 millions. Nous pouvons considérer la situation comme satisfaisante et voir l'avenir sans trop d'appréhension, malgré les frais occasionnés par l'extension de la ville et les efforts exceptionnels de modernisation et d'adaptation au progrès technique qui ont été et devront être consentis dans cette époque sans précédent.

La nécessité d'un plan

La commission insiste sur deux points principaux: la nécessité de dresser un plan financier tenant compte des possibilités d'emprunt de ces prochaines années et du montant de l'estimation des rentrées fiscales et des diverses recettes communales et, conjointement, un plan d'investissements à faire dans des travaux classés par ordre d'urgence. Deuxièmement, obtenir dans le plus bref délai la révision promise depuis longtemps par l'Etat de la répartition des charges entre le canton et les communes. La situation actuelle présente une difficulté supplémentaire pour l'établissement d'un plan communal d'investissements du fait que ce problème de répartition n'est pas encore résolu. Ce n'est qu'un des éléments qui rendent particulièrement fragiles des pronostics nécessaires à l'établissement d'un planisme du genre de celui réclamé par les commissaires.

Le marché des capitaux subit des fluctuations aussi nombreuses qu'imprévisibles et il est donc extrêmement difficile de prévoir des emprunts longtemps à l'avance. Un tableau des dépenses pour les grands travaux et d'essai de classification par ordre d'urgence est naturellement faisable dans le domaine des crédits déjà votés, mais vraiment sujet à des fluctuations et à d'innombrables imprévisibles pour ce qui reste à faire.

Chronique neuchâteloise

Chronique locale

LA FOIRE. — Le beau temps a favorisé la foire dite « des foins ». Les forains, souhaitons-le, auront fait de bonnes affaires. Malgré une menace d'orage, cette fois, ce ne fut pas grave. Le beau temps continue, personne ne s'en plaint.

ÉTAT CIVIL

14 juin 1966

Naissance

Zanetta Marina, fille de Giovanni-Battista, agent de méthodes, et de Ginette-Rose née Calderara, de nationalité italienne.

Promesses de mariage

Gindrat André-Marcel, mécanicien ouvrier, et Düscher Nadine-Olga, tous deux Bernois.

Nasuti Nicola, peintre, et Rigolli Pierre, tous deux de nationalité italienne.

Mora Michel, dessinateur architecte, Neuchâtelois, et Tharin Anne-Lise, Vaudoise.

Mariages

Billod Michel-Joseph-Bernard, employé PTT, Neuchâtelois, et Rast Marie-Antoinette-Thérèse, Bernoise.

Matthey-de-Endroit Charles-Henri, agriculteur, Neuchâtelois, et Feuz Claudine-Renée, Bernoise.

Décès

Aubert Paul-Clément, horloger retraité, Neuchâtelois, né le 25 décembre 1880 (D.-JeanRichard 8).

MEMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: «Dernier Avion pour Baalbek»

PHARMACIE D'OFFICE Pharmacie Breguet. (dès 21 h. le No 11 renseigne)

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Décès

Romano née Lachat Louise, ménagère, née en 1875, veuve de Gaetano (Parc 155).

CHRONIQUE JURASSIENNE

LES INCIDENTS DE WITZWIL. — Précisons que Marcel Schwander (soc.) député au Grand Conseil, n'a pas pris part à la manifestation, comme il en avait l'intention. Une certaine ressemblance avec J.-Cl. Crevoisier, de Moutier, qui, lui, participa à l'« entrevue » est la cause de cette confusion.

Précisons également que la seconde femme blessée par les policiers est M^{lle} Maryvonne Schindelholz, la première étant M^{me} Michèle Crevoisier.

COURTELARY: Les résultats de l'élection des jurés cantonaux. — H. Augsburg, Saint-Imier, PAB, 2243; Ed. Benoit, Romont, PAB, 2230; C. Buhler, Renan, PAB, 2231; H. Buhler, Tramelan, PAB, 2213; Ch. Jacot, Les Reussilles, PAB, 2217; Ch. Frei Péry, libéral, 2229; P. Helfer, Sonceboz, libéral, 2241; Ph. Josi, Renan, socialiste, 2229; P. Kramer, Villeret, socialiste, 2230; M. Littmann, Courtelary, libéral, 2230; S. Médicis, Plagne, socialiste, 2230; M. Meyrat, Saint-Imier, libéral, 2243; Ch. Niklés, Saint-Imier, PAB, 2242; A. Noirjean, Tramelan, PAB, 2228; R. Pélissier, Sonvilier, socialiste, 2215; J. Pulver, Cortébert, 2219; G. Scherz, Corgémont, 2231; M. Aubry, Tramelan, chrétien-social, 428; G. Girardin, Renan, chrétien-social, 427; A. Chaignat, chrétien-social, 427; M. Michelotti, Péry, chrétien-social, 432.

COURTELARY: En panne à Berne! — Si les résultats obtenus par les jurés sont enfin connus, les résultats des élections des juges et juges-suppléants du district ne le sont pas encore. On croit savoir que les plus contenant les protocoles des opérations de vote seraient restés en panne à la poste de Berne!

PORRENTROY: Tombes profanées. — Pour la deuxième fois en peu de temps, un cimetière a été profané à Porrentruy. Hier matin, en effet, on remarqua qu'une tombe avait été abîmée par des vandales. Les dégâts s'élevaient à 350 francs environ. La police cantonale enquête.

SAINT-IMIER: Société dissoute. — La Société anonyme de l'Hôtel de Chasseral, ayant vendu l'établissement, a prononcé sa dissolution au cours de l'assemblée tenue à l'hôtel même, en présence de 74 actionnaires.

Le nouveau propriétaire renouvra complètement l'hôtel de ce haut sommet du Jura, ce que la société ne pouvait faire faute de moyens. Toutefois, les actionnaires pourront être remboursés à la valeur nominale.

PORRENTROY: Triste individu. — Une fillette de 10 ans a failli être la victime d'un satyre, lundi soir, vers 18 heures, occupée à cueillir des fraises en bordure de la forêt située au-dessus de la route de Porrentruy-Boncourt, à la hauteur du cimetière, la fillette fut attirée dans le bois par un individu qui entreprit des manœuvres coupables. D'autres enfants qui se trouvaient au même endroit furent effrayés et appelèrent au secours, si bien que le père de l'enfant accourut sur les lieux et parvint à saisir l'individu, un jeune homme de 16 ans, domicilié à Damphière-les-Bois. Maitrisé et solidement gardé, le jeune homme fut appréhendé peu après par la police cantonale, et a été incarcéré dans les prisons de district.

TAVANNES: Début d'incendie. — Hier, à 4 heures, un début d'incendie s'est déclaré dans le magasin d'électricité, radio et télévision Althaus. Les premiers secours, alarmés, arrivèrent sur place et pénétrèrent dans le magasin, où régnait une terrible chaleur. Tous les appareils TV, radios, transistors et autres articles étaient en combustion. Les pompiers purent circoncrire rapidement ce début d'incendie, qui a causé des dégâts pour environ 50 000 fr. Selon toute probabilité, le feu a été communiqué par un appareil TV qui ne se serait pas déclenché.

SAIGNELEGER. — Le mat du groupe « Béliier » avait été saboté et le drapeau jurassien emporté, le drapeau bernois, qui ornait la scène de la halle cantine, a été coupé à fleur de la hampe.

Genève: Au «dies academicus» CHRONIQUE BELLERINE

Extrait de l'allocution d'André Chavanne

(Retardé.) A l'occasion du «dies academicus», André Chavanne, vice-président du Conseil d'Etat et chef du Département de l'instruction publique a prononcé une allocution dans laquelle il a passé en revue tous les problèmes urgents qui se posent à nos autorités, tant fédérales que cantonales, à propos de l'enseignement universitaire. Il a d'abord défini les trois missions qu'assigne la loi sur l'instruction publique à l'Université :

- Donner aux étudiants les connaissances nécessaires aux carrières qui exigent une instruction supérieure.
- Entretenir dans le pays une culture scientifique et littéraire.
- Concourir au développement de la science en général.

Il peut être intéressant, a déclaré André Chavanne, de mieux définir ces missions en fonction de l'évolution rapide de notre civilisation et de nos connaissances scientifiques.

L'Université doit former pour les carrières libérales un nombre suffisant de jeunes gens. Cet aspect « école professionnelle » a tendance à prendre une importance de plus en plus grande tant dans l'esprit des étudiants que dans celui du public. En effet, comme l'ont prouvé les divers rapports sur la relève dans les professions libérales, il y a pénurie grave. Un nombre élevé d'étudiants doit donc être formé afin de satisfaire aux besoins de la cité. Il est très probable qu'on ne reverra plus l'époque où les candidats à l'enseignement secondaire attendaient leur nomination dix ou quinze ans et où nombreux étaient les universitaires sans travail. La civilisation de consommation que nous vivons aura toujours plus besoin de spécialistes.

Mais la complexité de plus en plus grande des professions libérales oblige à revoir constamment les programmes. Si l'on admet que l'on ne peut prolonger indéfiniment les études, il faut bien admettre que l'on ne pourra plus entrer dans les détails comme autrefois. La qualité dominante de l'enseignant, le goût de la synthèse, devra permettre les choix nécessaires.

Encore faudra-t-il que les étudiants, dans leur vie professionnelle, puissent s'adapter au rythme extrêmement rapide du progrès de nos connaissances. Or, il est infiniment difficile à l'ingénieur, au médecin isolé, de se tenir au courant après sa sortie de l'alma mater. L'extraordinaire abondance des articles et des livres scientifiques fait que ceux qui veulent suivre l'évolution doivent vaincre une première et redoutable difficulté : distinguer ce qui est important de ce qui ne l'est pas. Seuls des professeurs, qui, jour après jour, s'adaptent eux-mêmes à une situation mouvante peuvent véritablement aider à ce recyclage en cours de carrière auquel il faudra que s'attache notre Université.

Mais celle-ci n'est pas seulement une école professionnelle : elle doit « entretenir dans le pays une culture scientifique et littéraire. » On remarquera que le législateur parle de tout le pays, insistant ainsi sur l'absolue nécessité des relations entre la population non étudiante et l'Université. Un très gros effort a déjà été fait dans ce sens ; il devra se poursuivre et s'amplifier. Mais bien entendu, c'est aussi aux étudiants eux-mêmes qu'il faut donner le goût de cette culture, dont les éléments sont d'ordres divers — intellectuels : goût des idées générales ; esthétiques : amour du beau dans la nature et dans les arts ; éthiques : sens des responsabilités envers soi-même et la société.

Comment les étudiants, souvent submergés par les connaissances particulières à emmagasiner, pourront-ils répondre à cette vocation de l'Université ? L'échec, fort regret-

table, de certains cours généraux semble indiquer qu'il faut leur proposer non point des éléments culturels extérieurs, mais bien les intéresser à une culture née de leurs connaissances particulières : l'histoire et la philosophie des sciences naturelles et morales constituent, par exemple, la meilleure introduction aux grands problèmes généraux de la connaissance humaine.

Enfin, l'Université doit « concourir au développement de la science en général ».

C'est l'occasion de réaffirmer qu'il ne peut y avoir d'enseignement supérieur que donné par des hommes engagés dans la recherche, de le réaffirmer contre certains milieux qui se contenteraient d'enseignants répétant machinalement ce que d'autres auraient inventé. L'apport du Fonds national a permis de revigorer la recherche scientifique dans nos hautes écoles en permettant, soit l'achat de matériel coûteux, soit le retour de chercheurs expatriés.

Mais on ne peut dissimuler que nous sommes à la veille de modifications profondes dans l'organisation de la recherche. Petit à petit, on prend conscience de l'insuffisance du pourcentage du revenu national suisse consacré à la recherche pure. De leur côté, les industriels, jusqu'ici jaloux de l'autonomie et du secret de leurs recherches, commencent à admettre que dans le domaine de la recherche appliquée, il faudra passer des accords entre l'Etat et les milieux privés. Sera-t-il avantageux alors de tout canaliser sur les Universités ? Dans les pays industrialisés, une répartition des tâches s'opère entre les écoles groupant les enseignants-chercheurs et les centres non directement rattachés à l'enseignement, sinon pour des groupes restreints d'étudiants très avancés. Des solutions du même genre devront être recherchées dans notre pays. Toutefois, l'exiguïté de notre territoire et le grand nombre de nos établissements d'enseignement supérieur rendront très certainement nécessaire le maintien de liens étroits entre les Universités et d'éventuels instituts fédéraux de recherche.

Beaucoup d'hommes et d'argent

L'extension obligatoire des missions de l'Université nécessitera beaucoup d'argent et surtout beaucoup d'hommes.

En un temps extrêmement bref, le rapport Labhardt a convaincu des besoins de nos Universités cantonales et une aide temporaire servant

de catalyseur a pu être mise sur pied avec une rapidité inaccoutumée par les Chambres fédérales, particulièrement sous l'impulsion du conseiller fédéral Tschudi. Mais il ne s'agit là que d'une première étape. Les sommes prévues restent insuffisantes et les clés de répartition ne sont pas satisfaisantes. La Confédération a couru au plus pressé. Il reste peu de temps aux Universités pour coordonner dans la liberté, si elles veulent garder une certaine autonomie cantonale. Mais de toute façon des ressources fiscales nouvelles seront nécessaires. Les besoins de la recherche ne peuvent être fixés par rapport à un pays donné, mais bien par comparaison avec les pays concurrents. On ne peut espérer s'arrêter pour souffler en cours de route. Si par exemple, les pays européens groupés dans le CERN devaient stopper leur effort, on verrait derechef les jeunes physiciens les plus doués repartir vers les appareils les plus puissants et les mieux équipés : demain le russe, après-demain les américains. Et l'effort prodigieux qui a permis aux physiciens européens des hautes énergies d'égaliser les physiciens américains perdrait rapidement toute valeur.

Mais il n'y a pas que l'argent, conclut André Chavanne ; il y a la formation des chercheurs. Au lendemain de leurs derniers examens, d'excellents étudiants, attirés par d'innombrables offres d'emplois, nous quittent, qui auraient pu se consacrer à la préparation d'un doctorat en se formant à la recherche. Les postes d'assistants, enfin dotés d'une situation matérielle convenable, ont pourtant été multipliés. Mais dès maintenant, on peut prévoir l'insuffisance du recrutement de jeunes chercheurs dans de nombreux domaines si l'on ne s'adresse pas aux classes sociales qui jusqu'à présent fournissaient peu d'universitaires. L'amélioration de l'accueil des étudiants permettra pour beaucoup d'entre eux d'éviter des erreurs d'aiguillage qui leur faisaient perdre un temps précieux et imposerait à l'Université des dépenses inutiles.

Maintenant que nous pouvons espérer le démarrage des chantiers nécessaires ainsi qu'un financement suffisant, il est clair que l'essentiel de l'évolution repose sur les épaules des autorités universitaires, du corps enseignant et de tout le personnel auxiliaire. Nous savons, pour l'avoir expérimenté souvent, combien grand est leur dévouement. Qu'ils en soient remerciés au nom du Département de l'instruction publique comme au nom du Conseil d'Etat.

Au bout du lac

GENÈVE. — La première série de concerts « jazz estival » comprend huit concerts de jazz en plein air dans la période du 15 au 25 juin, à la Promenade du Lac, Jardin Anglais (en cas de mauvais temps, renvoi au Théâtre de la Maison des Jeunes et de la Culture, rue du Temple 5).

Cette expérience nouvelle est entreprise en commun par la ville de Genève et le Jazz-Club de la Maison des Jeunes et de la Culture. Il nous reste à souhaiter qu'elle suscite un intérêt auprès d'un large public.

GENÈVE... et ailleurs. — Durant le cours de répétition du rgt inf 3, outre l'entraînement qu'ils reçoivent comme brancardiers, les soldats de la fanfare donneront toute une série de concerts à leurs camarades, aux villes de Sion, Sierre et Morges.

Mais Genève ne sera pas oubliée. En effet, après avoir enregistré un disque à Radio-Genève, le dimanche 19 juin, la fanfare du rgt inf 3 donnera un concert, public et gratuit, le même jour à 20 h. 30, au Victoria-Hall.

Le lendemain, c'est aux malades de l'hôpital, puis au Conseil d'Etat, à l'Hôtel de Ville que seront données deux aubades.

GENÈVE : Jeux internationaux de Bruxelles 1966. — Les 17, 18 et 19 juin, une sélection de quatre handicapés physiques de Sport-Handicap-Genève, accompagnée de S. Dumtschin, président et R. Schneebeli, moniteur, se rendra à Bruxelles pour participer aux disciplines suivantes : athlétisme (lancement du poids, lancement de la massue, lancement du javelot ; javelot de précision), gymkhana ; tir à l'arc ; natation. Nos spécialistes sont : Arlette Keller, B. Boulens, Ch. Salzmann et G. Carrel.

GENÈVE : Aux automobilistes. — Le Département de justice et police

Notre journal a déjà rapporté, comme toute la presse vaudoise, la décision du Conseil communal de Bex, prise par 32 voix contre 30 et une abstention, de charger la Municipalité de convoquer l'assemblée de commune avant le 15 décembre 1966 afin qu'elle se prononce sur cette affaire. Il vaut la peine de donner quelques compléments d'information.

Le rapport de la commission unanime, présenté par notre camarade Gustave Moreillon, soulignait, depuis le dépôt du préavis de la Municipalité, l'entrée en vigueur du plan d'extension cantonal ayant pour but la protection du Vallon de Nant. Il approuvait l'action de la Municipalité qui avait renoncé au recours de droit public auprès du Tribunal fédéral, celui-ci n'ayant manifestement aucune chance d'aboutir. La Municipalité, d'autre part, comme tout propriétaire atteint dans ses intérêts par une restriction des droits de propriété, s'est adressée au Conseil d'Etat en vue d'obtenir une indemnité équivalente au montant offert par le Département militaire fédéral.

La commission estime qu'il n'y a pas lieu de se prononcer sur le fond, mais d'attendre le résultat des pourparlers engagés entre la commune et l'Etat concernant le montant de l'indemnisation due à la commune de Bex. Les conclusions du rapport, demandant au conseil d'approuver les démarches entreprises par la Municipalité, sous réserve des prérogatives de l'autorité législative, ont obtenu l'accord du Conseil communal, par 34 voix, une demi-douzaine d'opposants et de nombreuses abstentions. Le conseil approuvait également, sans opposition, un ordre du jour de M. Genet (indépendant) souhaitant une décision rapide du Conseil d'Etat.

Dans ces conditions, le vote d'une proposition demandant à la Municipalité la convocation de l'assemblée de commune paraît relever d'une certaine incohérence. Notre camarade Henri Desarzens prit pourtant la peine d'apprendre à son auteur, M. Pochon, ind., qu'il n'appartient pas à la Municipalité de convoquer l'assemblée de commune, mais au Conseil communal et pour autant que celui-ci ait pris au préalable une décision sujette à référendum. Tel n'étant pas

Trop payé, parce que trop vieux

Lors de l'une de nos interventions auprès d'un patron qui avait imposé une baisse de salaire à un ouvrier qui depuis 10 ans était dans l'entreprise, le fils du patron nous a répondu : « Notre entreprise n'est pas un asile de vieillards, cet ouvrier est trop payé, parce qu'il est trop vieux ».

Et voilà ! Pendant qu'en France l'équipe des « jeunes patrons » a fait dissidence avec les « vieux patrons » parce que ceux-ci sont restés des tardigrades, il se trouve que dans notre pays, les vieux patrons ont fait de luxueuses tanières à de « jeunes loups » aux dents longues, mais qui à l'épreuve se révéleront assez mous et ne résisteront pas aux épreuves que leurs pères ont subies.

Quant à nous, notre position est la même que celle que nous avons soutenue victorieusement notamment entre 1930 et 1940, à savoir :

- Les anciens ouvriers de Genève ont le droit à la priorité de l'emploi sur ceux qui ont été importés d'autres pays au cours de ces dernières années.
- Il ne sera pas accepté que les professions du bâtiment qui ont nourri chichement leurs hommes, rejettent du métier et des chantiers des hommes qui n'ont même pas encore 65 ans.
- Et même après cet âge fatidique de 65 ans, les syndicats FOBB n'accepteront pas que des travailleurs soient bannis des chantiers après 50 ans de bons et loyaux services, alors que le montant des rentes AVS est insuffisant pour vivre et trop élevé pour crever.

L. T.

Mémento genevois

PROMENADE DES BASTIONS: 20.45, Musique municipale de la ville de Genève.

PROMENADE DU LAC, Jardin anglais (en cas de mauvais temps: Théâtre de la Maison des Jeunes, rue du Temple 5): concert de jazz, Paul Thommen Big-Band avec Martine Kay.

La vérité n'est pas si usée que le langage, parce qu'il appartient à moins de gens de la manier. Vauvenargues

le cas, la proposition présentée ne saurait avoir de valeur.

Son acceptation par le Conseil communal n'en dénote pas moins une intention d'une importante fraction du conseil, mais d'une fraction incontestablement mal inspirée et fort mal informée des règles régissant le fonctionnement de nos institutions démocratiques.

Comment les bourgeois gèrent la chose publique

Au cours de cette même séance, le conseil a accordé un crédit de 10 000 francs pour le rachat du mobilier de l'Arbalessaz, chalet de montagne dont l'Union montagnarde vaudoise était locataire depuis trente-deux ans. On devait apprendre, à cette occasion, que le 11 mai 1965, la Municipalité avait informé par lettre l'Union montagnarde vaudoise qu'elle était disposée à renouveler le bail. A la suite d'une demande de deux sociétés locales, du 13 mai de la même année, la Municipalité changeait d'avis, mettant ainsi à la porte un fidèle locataire. Il fallut attendre au mois de juin 1966 pour que le conseil fût nanti de la chose, par le dépôt d'un préavis concernant le rachat du mobilier, et pour lequel la Municipalité demandait l'urgence...

Lors de l'examen de la gestion et des comptes, notre camarade François Marlétaz releva avec raison que si le déficit des comptes communaux était de 20 000 francs environ, il ne fallait pas oublier d'y ajouter celui de la Bourse des Pauvres de 60 000 francs, soit 80 000 francs au total. Notre camarade Henri Pittier releva une fois de plus que la Municipalité avait dépensé 200 000 francs en plus du budget et sans autorisation du conseil !

A une question précise d'Henri Desarzens, concernant un dépassement de plus de 30 % sur la construction d'un bâtiment, M. le syndic répondit que la Municipalité n'était pas responsable de la situation, le municipal des Bâtiments étant également l'architecte et le président du Comité de l'infirmerie à laquelle est destiné le nouveau bâtiment...

La droite se prétend seule capable d'une saine administration et de finances saines. La preuve est loin d'être administrée.

Chronique jurassienne

Solidarité avec P. Annen

Le professeur Pierre Annen, du Gymnase de Bienne, a été emprisonné lundi, 13 juin, au pénitencier de Witzwil, pour avoir refusé d'accomplir un cours de répétition par solidarité avec les objecteurs de conscience.

A cette occasion, la Jeunesse socialiste biennoise entend exprimer toute sa sympathie et sa solidarité au professeur Annen, pour son action courageuse et pour la cause noble et juste qu'il défend.

Cette manifestation de solidarité va aussi aux membres de l'Internationale des résistants à la guerre et de la Jeunesse socialiste jurassienne qui, à Berne, font actuellement une grève de la faim pour protester contre l'opposition des autorités militaires à l'instauration en Suisse d'un statut de service civil pour les objecteurs de conscience.

Jeunesse socialiste biennoise : P. Garbani.

SAINT-IMIER : Réception du Corps de Musique.

Une foule très nombreuse est venue recevoir notre fanfare officielle à son retour de la Fête fédérale de musique d'Aarau où elle venait de remporter un très brillant succès puisqu'elle y a obtenu la note « Excellent » pour le concours du morceau de choix et du morceau imposé, et la même appréciation pour le concours de marche, succès couronné par un magnifique laurier franges or. La Fanfare de Villeret avait bien voulu apporter son concours à la réception au cours de laquelle de gentes demoiselles d'honneur versèrent le vin aux vainqueurs. Un cortège rapidement organisé et conduit par la dite fanfare se mit en route après que M. J.-L. Favre, président de l'Association des sociétés locales et le maire Niffeler eurent exprimé leurs félicitations méritées à nos musiciens, à leur directeur M. U. Rusca. Puis à travers les rues du bourg le cortège conduisit la société victorieuse à son local où, en plus, dans l'intimité, se déroula la partie finale de cette mémorable journée.

La Caisse cantonale genevoise d'assurance contre le chômage a le regret de faire part du décès de

Monsieur Hermann Nitzschke

membre dévoué de la Commission de surveillance depuis de nombreuses années.

Le président de la Commission de surveillance: WILLY DONZÉ, conseiller d'Etat

Timbres d'Autriche très bon marché

Action réclame:

Mille quatre cents magnifiques timbres-poste comprenant plusieurs timbres spéciaux. Le lot ne coûte que Fr. 20.—

Envoi contre remboursement:

EXQUISIT, 1070 Wien, Geblergasse 108.

Faites lire notre journal!



Au Vieux Stand Lutry

R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant, des repas soignés à des prix étudiés.

Mémento lausannois

Pharmacies d'office

De 18 h. à 21 h. (samedi de 17 h. à 21 h., dimanche de 9 h. à 21 h.):

CONSTANTIN: rue Centrale 15.

GUGGISBERG: avenue de la Sallaz 31.

De 18 h. à 24 h.:

CHESEX: avenue de la Gare 1 (haut).

A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le jeudi après midi.

Médecin de garde

Pour Lausanne, Prilly, Pully, centrale téléphonique des médecins No 23 18 23.

CINEMAS LAUSANNOIS

A. B. C. T. 22 33 62-63

14.30 17.00 20.00 22.10 16 ans

CEIL pour œil... Un véritable festival de réglemets de compest!

LE GAUCHER

avec Paul Newman, Lita Milan, John Dehner - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12

14.30 17.00 20.30 16 ans

Le nouvel atout d'Edgar Wallace

LE NARCISSE JAUNE

INTRIGUE SCOTLAND YARD

Il sème la terreur et l'épouvante dans le port de Londres! Mystère et tension jusqu'à la dernière minute!

Atlantic T. 22 11 44-45

14.30 17.00 20.30 16 ans

Première vision

Un grand film d'aventures plein de scènes d'actions extraordinaires

001: DESTINATION JAMAÏQUE

Larry Pennell, Brad Harris, Linda Sini Eastmancolor - Parlé français

Bel-Air Tél. 23 55 12

14.30 17.00 20.30 16 ans

1re vision - Eastmancolor - Parlé franç.

Festival du film d'aventures

Une énigme mouvementée...

LA FILLE DES SABLES

(L'ASSASSIN SERA A TRIPOLI)

Dominique Wilms, Joachim Hansen

Bourg Tél. 22 86 22

14.30 17.00 19.00 21.00 16 ans

Jean GABIN, l'acteur No 1 du cinéma français, dans un de ses meilleurs rôles avec Liselotte Pulver

MONSIEUR

Une comédie éblouissante de Jean-Paul Le Chanois

Capitole Tél. 22 51 32

14.30 17.00 et 20.30 16 ans

A voir ou à revoir

Le dernier film de Sacha Guitry, l'auteur le plus spirituel du siècle

LA VIE A DEUX

Pierre Brasseur, Danièle Darrieux, Sophie Desmarets, Fernandel, Edwige Feuillère, Louis de Funès, Jean Marais, Lilli Palmer, Gérard Philippe, etc.

Cineac Tél. 22 74 99

Permanent: 14.00-23.00 18 ans

Un commerce sans pitié... Un voyage hallucinant à travers l'Afrique, l'Arabie et le Proche-Orient

TRAFIC D'ESCLAVES

Colisée Tél. 32 51 25

17.00 en anglais (in english) 14.30, 20.30, en français 16 ans

DERNIER JOUR du chef-d'œuvre comique de Billy Wilder

Marilyn Monroe, J. Lemmon, T. Curtis

CERTAINS L'AIMENT CHAUD

Dès demain jeudi, à 14.30 et 20.30: **LAWRENCE D'ARABIE**, l'œuvre admirable de David Lean, avec Peter O'Toole

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30 17.30 20.30 16 ans

Première vision

Scope - Couleurs - Parlé français

Des aventures passionnantes... Un vengeur invulnérable

KINDAR, PRINCE DU DÉSERT

avec Mark Forest Mimmo Palmara, Rosaïba Neri

Lido Tél. 23 21 44

14.30 17.00, 20.00, 22.20 18 ans

Première vision suisse romande

Un film humoristique et réaliste...

LE SOUTENEUR

Ugo Tognazzi, Ilaria Occhini, Mario Carotenuto, Marisa Merlini

Métropole Tél. 23 62 22

14.30 17.00 20.30 16 ans

Le plus grand triomphe de John Ford

L'HOMME TRANQUILLE

John Wayne, Maureen O'Hara, Barry Fitzgerald

Attention: le grand film au début! Dans le monde entier, tous d'accord: c'est un chef-d'œuvre!

Moderne Tél. 26 28 77

14.30 17.00 20.30 16 ans

Elvis Presley et Ann-Margret mènent un train d'enfer, et vous font passer dans d'excellents moments de bonheur dans

L'AMOUR EN QUATRIÈME VITESSE

Panavision - Couleurs - Parlé français

Montchoisi Tél. 26 85 87

15.00 20.30 16 ans

Deutsche Erstaufführung - Eastmancolor

Ein müßiger, aufrüttelnder und herzenswarmer Film, ein unübertroffener Appell an unser Gewissen!

SOLANGE ES MENSCHEN GIBT

Lane Turner, John Gavin, Sandra Dee, Susan Kohner

Palace Tél. 22 15 50

14.30 17.00 20.00 22.10 16 ans

En première vision

Un amour extraordinaire dans un monde étrange et palpable

LILITH

Ses passions, ses haïnes, son impudence! Parlé français

Avec Warren Beatty, Joan Seberg, Peter Fonda, Kim Hunter. Grand film au début

Rex Tél. 23 45 51

14.30 17.00 20.00 22.10 18 ans

L'écran démoniaque! Pour les amateurs de frissons! Une ville enveloppée dans une nappe de frayeur!

L'HORRIBLE DOCTEUR ORLOFF

Mary Silvers Howard Vernon, Richard Valle Parlé français

Déconseillé aux personnes nerveuses et impressionnables

ROMANDIE 23 47 64

14.30 17.00 20.30 18 ans

Pour rire aux larmes... Parlé français

LES LIONS SONT LACHÉS

Lino Ventura, Michèle Morgan, Claudia Cardinale, J.-C. Brialy De jolies provinciales en mal d'aventures dans Paris!

City-Pully Tél. 28 69 69

20.30 16 ans

Seulement 4 jours

Louis de Funès, Dany Saval, Maurice Biraud Dany Carrel, dialogue d'Audriard et de Simonin

UNE SOURIS CHEZ LES HOMMES

Un véritable tourbillon humoristique, une formidable bagarre, rappelle "Mélodie en Sous-Sol"

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 16 ans

Festival Eddie Constantine - Français

Bagarres! Suspense! Un régal pour les amateurs de sensations fortes!

COMME S'IL EN PLEUVAIT!

(Jusqu'à vendredi soir inclus)

Lumen-Renens Tél. 34 19 20

20.30 18 ans

Un film policier au suspense hallucinant!

RIFI A TOKYO

avec Karlheinz Böhm Charles Vanel, Keiko Kishi

A tous les échos

COMÉDIE D'UN MAUVAIS GOUT PARFAIT!

Notre ami Albert Dussex termine sa chronique hebdomadaire du «Peuple valaisan» ainsi: «En résumé, ce cent cinquantième anniversaire ne peut être considéré par les vrais Valaisans que comme une comédie d'un mauvais goût parfait.»

Non sans raison, il explique dans son article que le Valais a plutôt été considéré par la Confédération un peu comme une vache à lait: «Le Valais a toujours intéressé les Suisses un peu comme les Américains examinent la réserve pour les Indiens». Oui, Dussex a de bonnes raisons pour être quelque peu amer à cet égard; mais puis-je lui faire remarquer très amicalement qu'il a oublié le fait que si le

Valais occupe la position qu'il déplore au sein de la Confédération, les Valaisans peuvent aussi s'en prendre un peu à eux-mêmes qui ont soutenu et soutiennent encore un régime conservateur qui n'a vraiment pas fait grand-chose pour sortir le Valais de ses difficultés si ce n'est de réclamer sans arrêt des subventions à Berne!

Je crois que cet aspect de la question est aussi à souligner. Mais je sais aussi que si cet ami Dussex ne l'a pas fait dans son article de vendredi dernier, il le fait par contre presque toutes les semaines...

ART, POP'ART, OP ART... ET TAS D'ORDURES!

Quel sacrilège a donc commis ce nettoyeur de la Galerie Indica, à Londres, qui a pris une sculpture ultra-moderne contenue dans un sac en plastique

et qui devait être exposée dans la galerie pour un tas d'ordures et l'a jetée dans la poubelle. Cette sculpture consistait en une quinzaine de boules, un cône de métal, deux pieds métalliques et un petit moulin à vent en matière plastique transparente. Le propriétaire de la galerie a estimé cette œuvre d'art à 42 000 francs.

Il serait grand temps de faire suivre des cours d'art par les concierges, les balayeurs, les nettoyeurs et autres personnes n'ayant aucun goût artistique et ne sachant même pas distinguer un tas d'ordures d'une sculpture pop'art!

JUSTE FISCALITÉ

En Suède (naturellement) de nouvelles dispositions fiscales entrèrent en vigueur à partir du 1^{er} juillet rendant impossible la plus-value de cession d'ac-

tions ou de titres en exécution d'une loi adoptée récemment par le Riksdag. Grâce à ces nouvelles règles, le trésor encaissera 100 millions de couronnes de plus par an en impôts centraux et communaux.

Jusqu'ici les gains réalisés sur la vente de valeurs négociées au bout de cinq ans, après la date de leur acquisition, n'étaient pas imposables. Les nouvelles dispositions prévoient une taxe sur le revenu de 10% du prix de vente, à condition que la somme du bénéfice réel représente plus de 5% de ce prix. Les ventes n'excédant pas un total de 5000 couronnes par an, sont exemptes d'impôt. Les gros bénéfices sur la vente de titres négociés avant cinq ans écoulés depuis leur acquisition seront, comme par le passé, imposés selon une échelle mobile décroissante. ACHAUD.

Assemblée générale des hôteliers vaudois

Les Diablerets, petite cité coquette des Alpes vaudoises, recevait en fin de semaine, les délégués des différentes sections vaudoises des hôteliers.

M. Muller, président fit tout d'abord l'éloge de M. J.-J. Monnard qui remplace M. R.-A. Alblas, décédé en juillet 1965. M. Monnard est également secrétaire-trésorier de l'ACVH.

Puis après avoir salué ses invités, M. Muller passa à la partie administrative de cette assemblée. Le rapport d'activité et les comptes sont acceptés sans opposition, ainsi que les comptes de la caisse d'allocations familiales de l'ACVH, présentés par M. Tissot, qui fait remarquer que les salaires assujettis ont passé en 15 ans, de 18 à 60 millions.

Pour remplacer M. J.-L. Buttica, démissionnaire, la section de Lausanne présentait M. Binggeli qui fut élu par acclamations, au comité central. Il est en est de même pour M. André Givel qui remplace M. J.-P. Perretten à la section des Ormonts.

Les délégués vaudois à l'assemblée nationale qui se tiendra à Flims, seront MM. de Gunten et Perret.

Les délégués apprennent avec plaisir la création d'une nouvelle section qui groupera les hôteliers de Chexbres et environs. Plusieurs points sont soulevés par

certaines membres. Ainsi, le problème du personnel féminin est mis à l'ordre du jour. On parla également de la nouvelle convention du travail qui sera soumise en même temps par les employeurs et les employés.

Les délégués sont ensuite informés de la bonne marche du projet d'une nouvelle Ecole hôtelière à Lausanne, la ville de Lausanne offrant de sérieux appuis.

Une discussion est entamée sur la question des souvenirs, dont la qualité laisse vraiment à désirer. Une étude est en train de se faire pour améliorer et présenter de l'inédit à nos hôtes étrangers.

Enfin, M. Monnard, dans un court exposé, fit bien sentir le changement radical qui est en train de s'opérer dans le tourisme international. Il souligne que notre pays doit faire un effort tout à fait spécial pour se mettre au diapason de la nouvelle formule tout en gardant malgré tout le charme et la réputation de l'hôtellerie suisse.

Au terme du dîner, servi au Grand-Hôtel des Diablerets, M. Jaquier, président du Grand Conseil et M. Zimmermann, président des hôteliers valaisans adressèrent quelques mots à l'assemblée.

La journée se termina par une excursion au glacier des Diablerets et à la Palette d'Isenau. Cx

A travers le pays vaudois

SOCIÉTÉS NYONNAISES: Trois brillants résultats. — Trois sociétés de la cité bimillénaire se sont illustrées en ce début du mois de juin: les accordéonistes, les membres de la Société de tambours et les basketteurs tant masculins que féminines.

Les membres de l'Echo du Léman de Nyon se rendirent à la IX^e Fête romande des accordéonistes de Ville-neuve et en revinrent couverts de lauriers. Jugez plutôt: premiers classés sur 35 sociétés présentes, trois challenges et un plateau en étain. Sous la direction de M. Vuagniaux, ils interprétèrent de façon parfaite le morceau imposé et celui de choix, très difficile de surcroît.

Les Tambours nyonnais, quant à eux, étaient les seuls du canton à tenter leur chance à Emmenbrücke. Eux aussi obtinrent une couronne lauriers-or dans le concours par section, obtenant le 11^e rang en première catégorie, la plus difficile.

Enfin les basketteurs. Après une saison faite de 24 succès sur 26 rencontres officielles les joueurs masculins obtinrent le titre national de ligue nationale B et le droit d'évoluer dès la saison prochaine en série supérieure parmi les dix meilleures équipes du pays. Quant à l'équipe féminine elle est sur le point de suivre ses camarades masculins et, en étant imbattue cette saison en division promotion, s'apprête à se rendre à La Chaux-de-Fonds pour disputer à l'équipe locale le titre national et l'ascension en ligue nationale féminine.

Félicitations à ces trois sociétés qui dépendent avec honneur les couleurs nyonnaises! «Si».

Des enfants arrachés au taudis du camp. — Mal nantis eux-mêmes, certains pays n'ont pas été capables d'assurer l'intégration des réfugiés arrivés en masse lors des bouleversements politiques de l'après-guerre. Si la Suisse a pu, très vite, fermer les camps dont l'existence était accidentelle, l'Italie, en revanche, a dû laisser ses camps ouverts, et l'Autriche de même.

C'est que ces pays-là manquent d'emplois, c'est qu'ils comptent un pour-cent de chômeurs élevé, c'est aussi que la construction d'immeubles nouveaux ne s'effectue pas à un rythme assez rapide. C'est enfin qu'en Suisse, les sans-patrie sont arrivés le plus souvent par petits groupes — sauf au lendemain de l'insurrection hongroise, pour n'envisager que la période de l'après-guerre — tandis qu'en Italie et en Autriche, l'afflux de réfugiés s'est fait par dizaines de milliers à la fois. En Autriche, des familles reclassées dans le circuit économique vivent sur un salaire très bas. Elles ont parfois quitté le camp pour prendre, en ville, un logement insalubre dans un sous-sol sans air, sans lumière. Elles sont alors retournées au camp... Le mètre carré en location y coûte un shilling. En ville, cent fois plus cher, ou davantage. Des enfants pré-tuberculeux sont pris en charge par l'Aide suisse aux réfugiés. Arrachés pour quelques semaines à l'air vicié de leur taudis et à la tristesse des baraquements du camp, ils font, dans les Alpes suisses, un séjour régénérateur. Pensez à eux à l'occasion de la Collecte nationale pour les réfugiés. «Si».

Au Conseil communal de Nyon

(Suite)

Succession de M^{lle} Roos. — Doyenne de la cité, M^{lle} Roos, décédée le 1^{er} août 1965, a institué la commune de Nyon héritière du surplus de ses biens. Un fonds dénommé «Alice Roos» sera constitué et il permettra de distribuer pendant dix ans de l'argent à des vieillards nécessiteux. A l'unanimité, les conclusions du rapport sont votées.

Préavis. — Il y en a six de présentés qui seront étudiés par des commissions dans lesquelles nous trouverons les camarades R. Dormond — création d'un poste de maître de gymnastique aux écoles primaires — J.-C. Stucki — demande de crédit supplémentaire pour la création de la place de jeux de Marenis — J. Nicolet — demande de crédit pour la participation communale aux frais d'équipement du passage à niveau des Eules — G. Favez, J. Zingg — demande de crédit de 700 000 fr. pour la construction du collecteur d'eaux usées du Boiron (un gros morceau!) — M. Grandjean, R. Ziegenhagen — demande de crédit de 190 000 fr. pour l'aménagement du chemin de Prélaz — M^{lle} M. Kammacher, A. Dubrez — aide financière en faveur de l'Hôpital de Nyon.

Planning familial. — C'est une motion déposée par M. Forel et qu'il développe immédiatement. Il expose en détail les services qu'un tel centre pourrait rendre dans la région nyonnaise. L'Etat étudie actuellement la création de tels centres dans notre canton, mais il aimerait que Nyon pense d'ores et déjà à ce problème de longue haleine; il suggère même que

l'on attende les premiers résultats du centre de Lausanne qui, sauf erreur, sera ouvert l'automne prochain. Notre camarade Delay, municipal chargé des Œuvres sociales, au nom de la Municipalité, se déclare d'accord d'accepter cette motion pour étude. Et le conseil, unanime, en fait de même.

Divers. — Dans ses communications la Municipalité félicite le Club des accordéonistes pour ses succès lors de la Fête romande et joint celles de l'exécutif à celles du président qui en début de séance a félicité les basketteurs nyonnais et les «tambourinaires» de leurs brillants succès. M. Fleury répond de son côté à notre camarade Gabrielle Ethenez concernant le goudronnage de nos rues et indique que des essais seront faits, comme l'a souhaité notre camarade, dans quelques rues nyonnaises. M. Isaac de son côté invite les conseillers à la tournée des domaines de montagne pour le samedi 25 juin prochain. Haies et arbres en bordure des routes qui sont à tailler (notre camarade Ziegenhagen), bruits des moteurs à l'arrêt et de nuit (M^{me} Roget, rad.), ouverture du cimetière le soir (M. Rod, pop), grilles pour sauvegarder les éventuelles noyades dans le bief de l'Asse (M. Meylan, pop), et qui seraient à poser immédiatement selon l'interpellateur et détritus dans le port, consécutifs à une conduite percée (notre camarade Dubrez) sont les objets des questions posées à l'exécutif en fin de séance.

Quant à la prochaine réunion, elle aura certainement lieu encore avant les vacances au début juillet.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Italie: Succès du centre-gauche

Comme nous l'avions déjà laissé entendre hier, les quatre partis de la coalition du centre-gauche ont obtenu un succès remarquable dans deux des trois provinces dont les conseils ont été renouvelés dimanche et lundi. Dans la province de Rome, le centre-gauche enlève la majorité avec 23 sièges sur 45, alors qu'en 1964 il n'avait obtenu que 20 sièges, contre 25 à l'opposition de droite et d'extrême-gauche. Le centre-gauche est désormais en mesure de former une nouvelle junte et de mettre fin au régime de l'administra-

tion par un commissaire du gouvernement central.

La coalition du centre-gauche a clairement gagné aussi les élections dans la province de Foggia en s'assurant la majorité absolue.

En revanche, dans la troisième province, celle de Forlì, la formation de la nouvelle junte apparaît difficile, car les positions sont restées inchangées. Les quatre partis du centre-gauche occupent toujours 14 sièges, contre 16 aux oppositions de droite et de gauche.

Grève des marins britanniques: Aucun accord

L'entretien qu'ont eu, mardi soir, les membres du «cabinet intérieur» du Trades Union Congress avec le premier ministre H. Wilson et le ministre du Travail R. Gunter, sur la grève des gens de mer, a duré deux heures sans qu'aucun résultat n'ait été obtenu. A la suite de cet entretien, les dirigeants du Syndicat des gens de

mer ont été invités à rencontrer H. Wilson aujourd'hui, à 17 heures.

Dans l'après-midi, H. Wilson avait réaffirmé, dans une déclaration aux Communes, que le gouvernement considérerait que les recommandations du rapport intérimaire offraient «un règlement équitable et une solution honorable».

France: Journée revendicatrice

Une journée revendicative organisée dans le secteur privé par les syndicats CGT (communistes) et CTDT (de tendance chrétienne), s'est concrétisée, hier, à Paris, par une manifestation qui a réuni plusieurs milliers de travailleurs à proximité du siège du patronat français. Cette journée d'action revendicative comportait surtout des meetings et des arrêts de

travail limités. Diversement suivi, le mouvement n'a apporté aucune perturbation. C'est ainsi que si, dans la métallurgie, le nombre des grévistes a varié de 9 à 50 % selon les firmes, il a été dans le bâtiment de 0,5 % dans la région parisienne et de 80 % dans la région toulousaine. Aucun arrêt de travail n'a été enregistré dans l'industrie automobile.

Nouvelle attaque contre M. Strauss

Une demande de levée de l'immunité parlementaire a été déposée contre M. Josef Strauss, chef du Parti chrétien-social bavarois et ancien ministre de la Défense de l'Allemagne fédérale. Cette demande a été présentée au Parquet de Bonn par M. R. Augstein, éditeur du «Spiegel».

M. Augstein accuse M. Strauss d'avoir accordé un prêt de 4800 marks

à l'ancien représentant de l'entreprise américaine Lockheed qui fabrique l'avion Starfighter à Bonn. Il le soupçonne de détournement. Cet argent aurait été prélevé sur un compte du Parti chrétien-social dans une banque de Düsseldorf. Le représentant de la société américaine n'aurait remboursé que 1500 marks.

Amsterdam: Bagarres entre «jaunes» et police

Depuis deux jours, Amsterdam est le théâtre de bagarres entre ouvriers non syndiqués du bâtiment et policiers. Les «jaunes» protestent contre le retrait d'une retenue de 2 %, sur les congés payés des ouvriers non syndiqués, devant être utilisée pour couvrir les frais administratifs. Il est fâcheux qu'ils emploient leur énergie à défendre une cause si douteuse alors qu'il n'ont pas su faire l'effort d'adhérer au syndicat ! Cependant, quelles

que soient les réserves qu'on puisse formuler à l'égard de ces «jaunes», il n'est pas admissible que les policiers soient intervenus avec la violence qui a été la leur. Ils ont blessé plusieurs manifestants et l'un de ceux-ci est mort. La police affirme que le décès est dû à une crise cardiaque. Cependant les policiers d'Amsterdam se sont rendus coupables de tels excès ces derniers temps qu'on ne peut guère leur faire confiance.

EN QUELQUES LIGNES...

● Londres. — Le secrétaire au Foreign Office, M. Stewart, a rejeté, hier aux Communes la proposition de la Roumanie tendant à l'abolition simultanée des pactes de Varsovie et de l'OTAN.

● Chicago. — Trois personnes dont un agent de police ont été blessées au cours d'émeutes qui se sont produites dans un quartier peuplé en majorité de Porto-Ricains.

● Stockholm. — G. Saragat, président de la République italienne est arrivé à Stockholm pour une visite officielle de cinq jours en Suède.

● Londres. — Les nouveaux accords de soutien du sterling, conclus à Bâle suscitent du mécontentement au sein du groupe parlementaire travailliste. L'avertissement lancé par la Banque des règlements internationaux au sujet de la nécessité de freiner la hausse des salaires est considéré par certains députés de l'aile gauche comme une ingérence inadmissible de la part des banquiers étrangers dans les affaires intérieures de la Grande-Bretagne.

● La Havane. — Le Gouvernement cubain a ordonné une mobilisation générale pour sauver la prochaine récolte de canne à sucre.

● Calcutta. — La crue du Brahmapoutre et de ses affluents a fait un million de personnes sans abri dans l'Etat de l'Assam.

● Paris. — Le chanteur Johnny Halliday vient d'être condamné par le Tribunal de la Seine à 500 fr. d'amende pour diffamation envers Henri Salvador.

● Palerme. — Un arsenal secret qui appartient au célèbre bandit sicilien Salvatore Giuliano a été découvert près de Raguse dans une grotte.

● Paris. — Le Conseil national du patronat français vient d'élire un nouveau «patron»: M. P. Huvelin, 64 ans, qui succède à M. G. Villiers, 67 ans.

● Bonn. — Un Fiat G-91 de l'armée de l'air allemande s'est écrasé hier dans la région de Neitlingen (pays de Bade). Le pilote a été tué.

● Istanbul. — Cinq cents pistolets automatiques de fabrication française et 3000 chargeurs ont été découverts à bord de la voiture d'un passager d'un navire italien, un Suisse, M. U. Ammon, 25 ans, recherché par les services d'Interpol. Il a été placé sous surveillance. Armes et véhicule ont été saisis.

● Windsor (Ontario). — Le Canada évacuera les deux bases qu'il occupe en France dans le cadre de l'OTAN, d'ici au 1^{er} avril 1967, en accord avec la proposition du Gouvernement français, a déclaré M. P. Martin, ministre des Affaires étrangères.

● La Nouvelle-Delhi. — Plus de 7000 personnes en deuil ont assisté, mardi, aux obsèques royales d'un singe indou considéré comme l'incarnation du dieu-singe indou Hanuman.

● Innsbruck. — Robert Drechsler, rédacteur en chef et éditeur du périodique «Freiheit für Südtirol» (Liberté pour le Tyrol du Sud) et leader du «Mouvement populaire pour le Tyrol du Sud», a été arrêté sous l'inculpation de malversations et d'abus de confiance.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ
Une conférence Est-Ouest sur la sécurité européenne

L'initiative prise par le Gouvernement danois de proposer à l'OTAN de tenir une conférence avec les Etats du Pacte de Varsovie pour la sécurité de l'Europe n'a fait que relancer dans le monde occidental une suggestion faite par Gromyko lors de sa visite au pape Paul VI.

L'idée d'une conférence européenne réunissant tous les Etats de notre continent pour mettre fin à la guerre froide et à la division de l'Europe trouve un écho sympathique dans beaucoup de petits Etats, las de la tutelle des deux Grands. C'est aussi un complément nécessaire à la tendance de beaucoup d'Etats de reprendre leur liberté et leur indépendance à l'égard des blocs.

La France gaulliste à l'Ouest et la Roumanie à l'Est ont ébranlé la solidité des blocs militaires devenus anachroniques et sourdement minés de l'intérieur.

Rien n'est plus conservateur que l'armée. A l'âge atomique, la Suisse maintient encore une cavalerie de parade et des musiques militaires.

La désagrégation des blocs, leur affaiblissement que les replâtrages ne réussissent pas à revigorer, conduiraient l'Europe à un émiettement nationaliste dangereux, à une situation

pire que celle qui précéda la première guerre mondiale, si l'Europe ne parvenait pas à s'unir en une grande confédération d'Etats visant à créer un Etat fédéraliste européen.

Il va sans dire qu'une telle évolution sera longue et demande à être préparée. La liquidation des blocs militaires ne peut pas se faire sans la participation des Etats-Unis, et déjà plusieurs Etats ont souligné la nécessité de leur présence à une conférence sur la sécurité européenne.

La question des frontières orientales de l'Allemagne ne paraît plus insoluble, mais celle de la réunification de l'Allemagne est beaucoup plus épineuse et ne peut être résolue que par une libre consultation du peuple allemand dans les deux Etats allemands et Berlin. La sécurité et l'unité de l'Europe sont incompatibles avec le mur de Berlin, les fils de fer barbelés et les champs de mines séparant les deux Etats allemands.

De Gaulle semble favorable à une neutralisation de l'Allemagne. Mais la sécurité européenne est étroitement liée au désarmement. Une Allemagne neutre, comme la Suisse, telle que de Gaulle la conçoit, avec une armée propre pour protéger ses frontières,

n'offre aucune garantie contre une renaissance du militarisme qu'on voit déjà relever la tête aussi bien dans la République fédérale que dans la République démocratique. Ce n'est pas une garantie non plus contre l'armement atomique de l'Allemagne. L'influence de l'armée en Suisse et la volonté d'une caste d'officiers de la doter d'armes atomiques le démontrent clairement.

Lors de la réunion des Etats du Pacte de Varsovie, à Moscou, la Roumanie a posé le problème de la liquidation des blocs que le président Tito a aussi préconisée au congrès de l'Alliance socialiste yougoslave qui vient de se terminer à Belgrade.

Le ministre des Affaires étrangères du Danemark, dans une interview publiée en Finlande, a émis l'idée que les Etats neutres de l'Europe devraient participer à une conférence Est-Ouest sur la sécurité du continent. Il est évident qu'ils ne peuvent être tenus à l'écart d'une telle confrontation et que leur position peut avoir une grande importance en faveur de la détente. Espérons que les militaires et les diplomates ne réussissent pas à faire échouer une telle conférence.

J. HUMBERT-DROZ.

Vienne: Congrès de l'Internationale des Jeunesses socialistes

L'Union internationale de la Jeunesse socialiste a tenu son congrès à Vienne, du 1^{er} au 5 juin, en présence de délégués d'une soixantaine de pays. Ce congrès devait marquer ainsi la vitalité et l'extension considérable qu'a prises l'Internationale de la Jeunesse socialiste à travers le monde et notamment en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Ce congrès contraste singulièrement avec celui tenu, un mois plus tôt, à Stockholm, par l'Internationale des partis socialistes et il est indéniable que les jeunes ont réussi à pénétrer très fortement là où leurs aînés ont échoué.

Le nouveau bureau de l'Internationale de la Jeunesse socialiste sera d'ailleurs formé de cinq Asiatiques, cinq Européens, deux Latino-Américains et un Africain. Le président vient de Ceylan.

Le congrès a marqué une fois de plus le désir de la Jeunesse socialiste de rester non alignée et de se distancer des deux blocs, et d'appuyer les mouvements de libération nationale contre les régimes d'oppression (Vietnam, Rhodésie, Afrique du Sud, Iran, Birmanie, etc.). Par ailleurs, ce congrès devait marquer un net changement dans l'attitude de la Jeunesse socialiste à l'égard des pays de l'Est et son désir sincère de développer des contacts intensifiés avec les

organisations de jeunesse de ces pays en vue de profiter de l'évolution qui s'y manifeste.

Notons enfin que ce congrès vota une résolution ayant trait à la condition de la femme et déplorant notamment le fait que la Suisse, généralement considérée comme un pays avancé, n'ait pas encore accordé le droit de vote aux femmes et espérant que cette discrimination d'une autre époque sera abolie aussi rapidement que possible.

● Berlin. — Le SED estime que les entretiens techniques avec le SPD devraient avoir lieu alternativement à Bonn et à Berlin-Est et non pas à Berlin-Ouest comme l'a proposé le SPD.

● La Spezia. — Deux cents personnes, dont cent quinze sont hospitalisées, ont été intoxiquées par les vapeurs de chlore qui se sont échappées dans la nuit de lundi à mardi d'un tube de la centrale électrique de Vallegrande.

NOUVELLES SUISSES

Le film rapide de la séance du Conseil national

Mardi matin, le Conseil national a repris l'examen du rapport de gestion

du Conseil fédéral. Après l'intervention de M. Meyer-Boller, dont nous parlons en première page, et la réponse de M. Schaffner, on a donc abordé le chapitre consacré au Département de l'économie publique. En réponse à un indépendant zurichois, M. Schaffner a assuré que l'arrêt sur la réduction de la main-d'œuvre étrangère est appliqué de façon rigoureuse. Ensuite, à M. Jaunin (rad., VD) qui demandait des conditions spéciales en faveur des petites entreprises, il a dit qu'aucune inégalité de traitement ne peut être tolérée.

A une remarque concernant les importations de vin, M. Schaffner a assuré qu'elles ne sont pas excessives. Enfin, M. Schaffner a accepté, à la demande de la commission, d'envisager la suppression de l'Office suisse de compensation dont les tâches ont tellement perdu d'importance qu'elles peuvent être confiées à la Banque Nationale.

Département de justice

On a passé à l'examen du rapport du Département de justice et police. M. Borella (rad., TI) a signalé qu'on semble avoir oublié le texte italien lors de la préparation de la révision du Code pénal.

Répondant à une question de la commission au sujet de la naturalisation des étrangers, M. von Moos a

déclaré que l'assimilation des étrangers doit être accélérée, ce qui peut se faire par la naturalisation. Certains cantons pourraient se montrer plus accueillants.

O. Schütz (soc., ZH) a évoqué l'affaire des enfants vietnamiens. Il a demandé aussi pourquoi les voyageurs venant par avion de pays de l'Est doivent remplir un questionnaire à Kloten. M. von Moos a répondu que cette procédure va être revue.

En ce qui concerne les enfants vietnamiens, il a souligné que le Conseil fédéral est favorable à toutes les opérations humanitaires, mais que, de l'avis de la majorité des organisations consultées, il est préférable de soigner ces enfants sur place. Terre des Hommes semblait, en outre, mal équipée pour une action d'une telle envergure. Ses responsables, dit encore M. von Moos, savaient exactement ce qui avait été convenu. Leurs reproches étaient injustes. Ceci dit, il eût été préférable que la Police fédérale des étrangers publie, d'entente avec Terre des Hommes, un communiqué avant l'arrivée des enfants. A l'avenir, cette police a été priée de prendre contact avec le chef du département ou avec le Département politique dans des cas analogues. Il faut s'en féliciter, mais ne conviendrait-il pas de changer aussi le chef de cette police pour en modifier l'esprit?

pourquoi pas

?

L'«Etincelle», organe du Parti communiste suisse, paraît avec le sous-titre suivant: «Prolétaires de tous les pays et peuples opprimés: unissez-vous!» A la seconde page, on trouve ceci:

«Il n'est pas si facile que cela de construire un édifice solide et durable. Pourtant, si l'on a de bons matériaux, la question qualitative ne devrait pas poser de problèmes... Au Parti communiste suisse (PCS), on est justement en train de bâtir. Les mauvais matériaux ont été éliminés. Nous en trouvons maintenant de solides, de bien forgés et les plus frais, nous les trempons, nous les ferons solides.»

Et à la dernière page, on lit cette citation de Staline (1905):

«Jusqu'à ce jour, notre parti était semblable à une famille patriarcale hospitalière, prête à accueillir tous les sympathisants. Mais maintenant qu'il est devenu une organisation centralisée, il a dépouillé son caractère patriarcal et s'est totalement identifié à une forteresse, dont les portes ne s'ouvrent que devant ceux qui en sont dignes, devant ceux qui font leurs preuves.»

Vous serez d'accord avec nous: il est plus agréable et plus utile de rester devant le pont-levis si l'on recherche réellement l'unité. Quant à l'image de la forteresse destinée à recevoir la crème des travailleurs, c'est une trouvaille! FRÉDÉRIC.

Le Marché commun au Kennedy-Round

Bruxelles. — Le Marché commun sera au rendez-vous du Kennedy-Round à Genève. Les «Six» se sont mis d'accord, en effet, mardi, seconde et dernière journée d'une session particulièrement difficile sur les importantes propositions qu'ils feront dans la grande négociation mondiale sur l'abaissement des tarifs douaniers aussi bien dans le domaine industriel que dans le secteur des céréales.